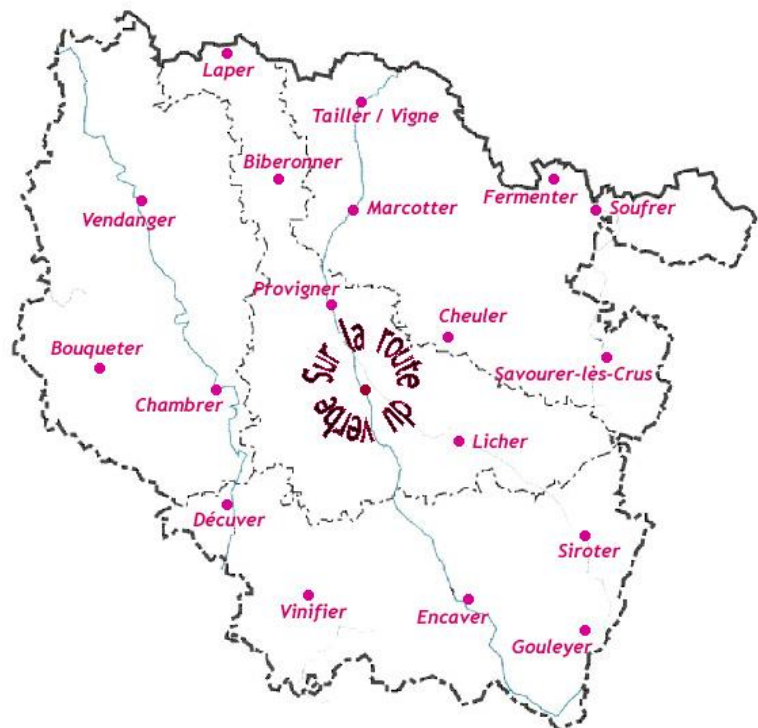


"SUR LA ROUTE DU VERBE"

Colloque Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage

Les 30 septembre, 1er et 2 octobre 2004 à Nancy, Université des Lettres et Sciences Humaines

Programme du colloque



JEUDI 30 SEPTEMBRE 2004

13h30-14h00 : Accueil des participants

14h00-15h00 : Première conférence invitée par **M. le Professeur Georges KLEIBER** de l'Université Marc Bloch de Strasbourg : « L'imparfait entre système et emplois »

15h00-15h30 : BERNEZ C. « Le lexique verbal de la couleur »

15h30-16h00 : BAZENGA A. « Structures du lexique verbal à /complexité/ : morphologie, syntaxe et sémantique »

16h00-16h30 : Pause

16h30-17h00 : HAMMA B. « Commencer, finir, débiter et terminer (+ par) : entre verbes " libres " et semi-auxiliaires »

17h00-17h30 : LAMBERT R. « Le phénomène de «factativité» en fon »

18h00 : Apéritif et session posters des organisateurs

VENDREDI 1 OCTOBRE 2004

09h00-09h30 : Accueil et complément de petit déjeuner

09h30-10h00 : MORTIER L. « L'aspect progressif en voie de grammaticalisation: être en train de INF et ses équivalents néerlandais »

10h00-10h30 : MILADI L. « Comportement syntaxique des verbes modaux-aspectuels du polonais : comparaison avec le français »

10h30-10h50 : Pause

10h50-11h20 : LLEWELLYN E. « Pourquoi les syntagmes prépositionnels directionnels en anglais ont le statut d'argument ? »

11h20-11h50 : LEHMANN S. « Les verbes supports en moyen français »

11h50-12h20 : PICAVEZ H. « La concurrence synonymique des verbes savoir et connaître : l'exemple des Pensées de Pascal »

12h00-13h30 : Repas-buffet sur le lieu du colloque

13h30-14h00 : Café

14h00-15h00 : Seconde conférence invitée par **Mme le Professeur Brenda LACA** de l'Université Paris 8 : « V, GV et les marqueurs de pluriactionnalité »

15h00-15h30 : FARGE S. « Nom et verbe »

15h30-16h00 : DUVIGNAU K., MAS J.M. « Pour une spécificité du verbe dans le cadre de la métaphore: approche linguistique et computationnelle d'une co-hyponymie inter-verbes »

16h00-16h30 : Pause

16h30-17h00 : KOBILINSKY A. « Représenter la sémantique d'un verbe par une séquence de pictogrammes pour l'apprentissage de la langue »

17h00-17h30 : LABLANCHE A. « Les infinitives comme complément et les compléments des infinitifs : étude des dépendances à distance »

20h00 : Repas en ville avec le comité organisateur

SAMEDI 2 OCTOBRE 2004

09h00-09h30 : Accueil et complément de petit déjeuner

09h30-10h00 : ROULET L., JAKUBOWICZ C. « Les enfants dysphasiques présentent-ils un déficit sélectif de la catégorie Temps ? »

10h00-10h30 : SALONIA E. « La dérive du verbe »

10h30-10h50 : Pause

10h50-11h30 : Table ronde de clôture

11h30-12h00 : pot de l'amitié

12h00 : clôture du colloque

Un groupe de doctorants et jeunes chercheurs des laboratoires ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) et CRAPEL (Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques En Langues) de l'Université Nancy 2 organise son premier colloque, intitulé "Sur la route du verbe".

Celui-ci aura lieu à Nancy du 30 septembre au 2 octobre 2004. Il s'inscrit dans l'esprit du colloque JETOU2003, organisé par les doctorants et jeunes chercheurs de l'Université de Toulouse 2 en novembre 2003.

CONFERENCIERS INVITES

Georges KLEIBER (Université Marc Bloch, Strasbourg)

Brenda LACA (Université Paris 8)

Ce colloque s'adresse principalement aux doctorants et jeunes chercheurs en linguistique, mais son ambition est aussi de faire se rencontrer la communauté des chercheurs en linguistique plus expérimentés avec leurs jeunes collègues. La langue officielle est le français. Le thème du colloque proposé est centré sur le verbe et ses dépendances. Toutes les approches disciplinaires sont les bienvenues, qu'elles soient monolingues ou multilingues, de la morpho-phonologie à la didactique, en passant par le lexique, la syntaxe, la sémantique et le discours, tant au plan synchronique que diachronique. En effet, à travers ses nombreuses spécificités :

- ses marques morphologiques spécifiques (sa terminaison - désinence - varie selon le temps et la personne, le mode et l'aspect)
- en tant qu'unité lexicale potentiellement infinie et perpétuellement renouvelée
- en tant que constituant habituel de la phrase
- en tant que constituant du groupe verbal
- en tant que pivot de la proposition,

le verbe est un objet d'étude qui concerne tous les domaines de la linguistique (lexicologie, sémantique, syntaxe, morphologie...) et dans toutes les perspectives (cognition, analyse de discours, analyse du français parlé, grammaire générative, typologie, didactique...)

Il s'agit d'interroger les valeurs et potentialités du lexème verbal ainsi que son rôle dans la proposition.

Les axes d'étude suivants nous intéressent particulièrement :

- La sémantique lexicale du verbe monolingue et multilingue (polysémie, typologies, expressions figées,...),
- L'aspect (catégorisation de l'aspect lexical, interactions entre aspect lexical en contexte et hors-contexte, l'aspect et sa localisation, les interactions entre aspect lexical et aspect morphologique, l'aspect et l'organisation du discours,...)
- La didactique (enseignement et apprentissage (français langue maternelle))
- La complémentation (rection et valence (dépendance du verbe / structure argumentale), antéposition (micro et macro-syntaxe), contenus sémantiques et rapports syntaxico-sémantiques,...)

COMITE D'ORGANISATION

Mounia Aouidet, Claire Becker, Karine David, Sébastien Haton, Sophie Heyd, Hilary Inwood-Deneufchâtel, Evelyne Jacquay, Christelle Jengie, Hervé Lejeune, Laurent Mascherin, Cathy Pira, Laëtitia Wack.

COMITE SCIENTIFIQUE

Denis Apothéloz, Claire Beyssade, Claire Blanche-Benveniste, Gilles Boyé, Patricia Cabredo-Hofherr, Emmanuelle Canut, Bernard Combettes, Jean-Paul Confais, Georgette Dal, Céline Fabre, Catherine Fuchs, Philippe Gréa, Claude Guimier, Nabil Hathout, Christine Jacquet-Pfau, Marie-Laurence Knittel, Dominique Lagorgette, Béatrice Lamiroy, Pierre Larrivée, Stéphanie Lignon, François Lonchamp, Mounira Loughraieb, Eric Mathieu, Jacques Moeschler, Fiammetta Namer, Vincent Nyckees, Sandrine Oriez, Alain Polguère, Bernard Pottier, François Rastier, Sylvianne Rémi, Laurent Roussarie, Jean-François Sablayrolles, Louis de Saussure, Catherine Schnedecker, Martine Vanhove, Danielle Van de Velde, Florence Villoing.

Nous tenons à remercier toutes les personnes morales et physiques, tous les appuis scientifiques, moraux, logistiques et financiers sans lesquels ces journées n'auraient sans doute jamais vu le jour : Le laboratoire ATILF-CNRS et l'ensemble de son personnel, le laboratoire CRAPEL, les enseignants-chercheurs de l'UFR sciences du langage de l'Université Nancy2 et Françoise Müller-Riets, les membres du comité de lecture ainsi que le Conseil Régional de Lorraine.

Bonne route du verbe à tous !

Colloque

Sur La Route Du Verbe

PROGRAMME & RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

Jeudi 30 septembre 2004

13h30 : Accueil des participants

14h00 : Première Conférence Invitée

M. le Professeur Georges KLEIBER

kleiber@umb.u-strasbg.fr

Université Strasbourg 2 - Marc Bloch

« *L'imparfait entre système et emplois* »

15h00-15h30 (20mn + 10mn discussion)

Célia BERNEZ

Université Lille III, Villeneuve d'Ascq

celiabernez@ifrance.com

Le lexique verbal de la couleur

Dans le cadre de l'hypothèse de l'«Universal Alignment Hypothesis» introduite par Perlmutter (1978), Levin et Rappaport (1996) défendent que la syntaxe d'un verbe est fortement liée à son sens : « the behavior of a verb, particularly with respect to the expression and interpretation of its arguments, is to a large extent determined by its meaning » (Levin, 1993 : 1).

En nous basant sur leur description du lexique verbal, nous allons décrire les verbes désignant des procès de coloration tels que *colorer*, *colorier*, *teindre*, *teinter* et les dérivés adjectivaux du type *blanchir*, *bleuir*, *jaunir*, *noircir*, *verdir*, *rosir*, *rougir*.

(i) Levin et Rappaport s'intéressent particulièrement à l'alternance causative qui leur permet d'isoler les verbes qui désignent un changement d'état ou de lieu. Elles appellent ainsi la propriété que partagent les verbes qui entrent dans une tournure transitive et une tournure intransitive, dans lesquelles le sujet de la tournure intransitive entretient avec le verbe la même relation sémantique que l'objet de la tournure transitive avec ce même verbe.

Sémantiquement, les changements ont la particularité d'être dus à une cause externe : le procès implique un argument externe pour que sa réalisation aboutisse. Cet argument peut être un agent, un instrument, une force naturelle ou une circonstance (Levin et Rappaport, 1996 : 107). Dans la tournure transitive, un des arguments est la cause et l'autre le participant passif. Dans la tournure intransitive, il ne reste que le participant passif (l'entité qui change de couleur, autrement dit la localisation du changement de couleur).

Cette propriété permet d'isoler *colorier* et *teindre* qui se distinguent des autres verbes parce qu'ils n'alternent pas :

*Paul colorie le dessin/*le dessin colorie*

*Paul teint le jean/*le jean teint*

Ces verbes désignent des activités humaines, ils exigent par conséquent comme sujet un agent. Sélectionner un participant passif pour l'argument sujet dans une tournure non causative entraîne nécessairement une agrammaticalité.

(ii) Pour qu'une alternance causative soit possible, il faut que la cause du procès soit externe (elle sera désignée par le sujet de la forme transitive). Levin et Rappaport ajoute que la modification doit être inhérente au développement naturel de l'entité sur laquelle elle porte. C'est ce qui explique pourquoi seul l'exemple avec le temps alterne :

*Le peintre noircit les volets/*Les volets noircissent*

Le temps noircit les volets/les volets noircissent

Cette observation permet de distinguer des exemples tels que *Ce bois se teinte (facilement)* qui est une forme moyenne (cf. Ruwet, 1972) et *Les verres se teintent (au soleil)* qui est le correspondant non causatif de *Le soleil teinte les verres*. Dans le premier exemple, le processus de teinte n'est pas impliqué de façon intrinsèque dans le procès naturel qui affecte l'objet *volet*.

(iii) Comme c'est le cas dans *Les verres se teintent*, l'alternance causative peut, en français, être marquée morphologiquement, ce qui se matérialise dans la phrase par un pronom *se*. Cette particularité du français va permettre d'isoler les dérivés adjectivaux de *colorer* et *teinter* qui seuls nécessitent un marquage :

*Du noir colore la terre, les landes, les rivières/la terre **se** colore de noir*

*L'arrivée de l'orage teinte le ciel de traînées noires/Le ciel **se** teinte de traînées noires*

La vieillese blanchit les cheveux/les cheveux blanchissent

*Le vent froid et violent faisait **bleuir** ses lèvres, mais elle y paraissait insensible/Ses lèvres **bleuissaient***

*(...) et les pans de murs **que jaunit** la lumière/les pans de mur **jaunissent***

*Le froid **rougissait** sa main, celle qui tenait la poignée de la valise (...)/sa main **rougit***

*Elle prend l'allure d'une tache qui **noircit** l'émail de la dent/L'émail des dents **noircit***

*Cette main divine et céleste donne à la terre de douces teintes nuancées et merveilleuses, qui **rosissent** la neige et découpent la silhouette des montagnes/la neige **rosit***

*Le lichen mange vos autels, le chiendent et le pissenlit **verdissent** vos parvis/les parvis **verdissent***

le ciel ou *la terre* dans les premiers exemples de cette série n'exerce aucun procès de coloration sur eux-mêmes. Ces exemples sont à rapprocher de *Les cheveux blanchissent*, où aucune marque morphologique n'est nécessaire dans la tournure intransitive : dans ces deux cas, le sujet est le lieu de la coloration.

Pour les dérivés adjectivaux, la présence d'un pronom n'est toutefois pas exclue mais comme le suggère Rothemberg (1974 : 193-195), elle reflète la présence d'un élément extérieur qui peut causer une modification, même si l'objet n'a pas dans ses propriétés une qualité inhérente permettant le changement. Elle ajoute toutefois que comme le résultat est le même, c'est-à-dire qu'il y a changement de couleur à la fin du procès, parfois il y a une sorte de neutralisation de la distinction sémantique entre les deux tournures, c'est pourquoi ce qui différencie les deux exemples suivants est difficilement définissable :

Ce tableau noircit
Ce tableau se noircit

Conclusion : L'étude du domaine verbal de la couleur regroupe des faits qui permettent d'illustrer la description syntaxique et sémantique de Levin et Rappaport en l'étendant aux verbes de couleur. Leurs observations permettent de différencier plusieurs comportements syntaxiques en tenant compte du sens des arguments : l'alternance causative n'est possible que si c'est un verbe de changement (*colorier* et *teindre* sont exclus), la modification est due à une cause externe mais elle est prévue dans le processus naturel de développement de l'objet (**les volets noircissent s'ils sont peints*). Elle se marque morphologiquement par *se* pour certains verbes comme *teinter* et *colorer*.

Bibliographie

- Fillmore C. J. 1970 «The grammar of *hitting* and *breaking* », in Jacobs and Rosenbaum, *Reading in english transformational grammar*, Waltham, Massachusetts, Ginn. , p. 120-133.
- Jespersen O. (1927), *A modern English Grammar on Historical principles*, Part 3, Syntax, second volume. Heidelberg, Carl Winter.
- Levin B. (1993), *English Verb Classes and Alternations : A preliminary Investigation*, Chicago, University of Chicago Press.
- Levin B. et Rappaport Hovav M. (1996), *Unaccusativity. At the Syntax-lexical semantics interface*, Massachusetts, MIT Press.
- Perlmutter D. M. (1978), « Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis », In *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 157-189, Berkeley Linguistics Society, University of California, Berkeley.
- Rothemberg Mira (1974), *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*, Mouton, Paris.
- Ruwet N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Editions du seuil, Paris.

15h30-16h00 (20mn + 10mn discussion)

Aline BAZENGA

Universidade de Madeira, Portugal

aline@uma.pt

Structures du lexique verbal à /complexité/ : morphologie, syntaxe et sémantique

Le trait de /complexité/ a été dégagé par les auteurs de *l'Approche Pronominale (AP)* et est présenté, dans Blanche-Benveniste et al (1984), comme un exemple de syntaxe – sémantique primitive. Les verbes marqués par ce trait sont caractérisés par les deux propriétés morpho-syntaxiques ci-dessous:

- (i) Sélection d'un élément de valence (sujet ou complément) obligatoirement pluriel (ou collectif ou constitué d'éléments coordonnés);
- (ii) En l'absence de cet élément de valence au pluriel, par la présence d'un complément prépositionnel en relation de solidarité avec un élément de valence, sujet ou complément, au singulier et l'interprétation nécessaire d'un singulier comme ayant une valeur de 'collectif'.

Ces propriétés permettent d'intégrer dans cette classe des verbes tels que *ressembler*, *grouper* ou *séparer*:

- (1)
 - a. ils se ressemblent / il ressemble à celui-là
 - b. je les groupe / je le groupe avec ça
 - c. je les sépare / je le sépare de celui-là

Entre les propriétés (i) et (ii) il doit être établi une hiérarchie, (i) constituant à elle seule une condition suffisante de /complexité/. En effet, certains verbes, qui ne satisfont que la propriété (i) :

- (2) a. ils s'entraident / *il s'entraide à/de/avec elle

sont retenus, alors que les verbes qui violent cette propriété en sont automatiquement exclus. Tel est le cas des verbes dans les exemples suivants:

- (3) a. je les regarde / je le regarde
b. ils sautillent dans le jardin / elle sautille dans le jardin

Du point de vue sémantique, les verbes marqués par ce trait se caractérisent par une structuration particulière des pluralités. Le contraste ci-dessous:

- (4) a. grouper dix lampes / *grouper une lampe
b. nettoyer dix lampes / nettoyer une lampe

permet d'observer différentes interprétations des SN au pluriel. La construction d'un verbe tel *grouper*, en (4a), peut être paraphrasée comme 'grouper toutes les dix ampoules'; le complément nominal au pluriel se laisse interpréter comme un tout constitué de parties. La sémantique du verbe *nettoyer*, en (4b.), induit une lecture distributive du même SN au pluriel, la construction pouvant s'interpréter comme 'nettoyer chaque ampoule'.

Ainsi, il semble permis d'envisager, dans le domaine verbal, des prédicats verbaux qui ont la particularité d'établir une relation lexicale de type 'holistique' avec leurs arguments. Cette relation lexicale peut être mise en parallèle avec la notion de 'collectif' telle qu'elle est envisagée dans le domaine nominal, celle-ci se laissant interpréter, du point de vue sémantique, comme relevant du 'plus d'un et en un' (Jespersen, 1971).

Dans cette contribution, je présenterai les grandes lignes d'analyse exposées dans Bazenga (2004) et les résultats auxquels elle a abouti. Cette analyse, établie à partir d'un corpus de 250 données lexicales, vise à rendre compte des réseaux syntactico-sémantiques des 'tous-construits' induits par le lexique verbal à /complexité/. L'analyse par 'opérateurs de complexité', inspirée de plusieurs contributions théoriques (entre autres, Partee (1995) et Kemmer (1993, 1994)), y occupe une place centrale. Les opérateurs de complexité, tels que, par exemple, les affixes dérivationnels (*entr-* (2a.), *group-* (1b.) et les prépositions *à* (1a.), *avec* (1b), *de* (1c.), sont envisagés comme des descripteurs de la valeur 'plus d'un et en un' appliquée au domaine verbal; en ce sens, et d'après Doetjes (1999)¹, ils constituent, en fait, des opérateurs de [+discret]. Le trait [+discret], représente, dans l'analyse proposée, la notion de délimitation interne, i.e. la valeur 'plus d'un', mais aussi la notion de délimitation externe 'et en un'. Les constellations d'opérateurs de complexité s'intègrent dans le cadre plus général des relations sémantiques parties-tout d'après l'approche lexicale et multidimensionnelle préconisée par Moltmann (1997). Cette approche prévoit également la dimension quantitative, et de ce fait, les opérateurs de complexité induisent différents 'degrés de l'individuation' des constituants faisant partie des 'tous' dénotés par la sémantique des verbes à /complexité/. Les échelles de gradation de [+discret] rendent compte de cette propriété.

Bibliographie

BAZENGA, Aline, 2004, *Aspects de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique des verbes à trait de complexité*, Thèse de Doctorat, Funchal, Université de Madère.

¹ J'emprunte l'étiquette [+discret] à Doetjes (1999: 64-65). L'auteur utilise ce trait pour rendre compte de la distinction 'massif' vs 'comptable' dans le domaine des prédicats verbaux, justifiée, selon l'auteur, en ces termes: 'I propose that there is a semantic difference between predicates that provide us with specific atoms in their denotation and predicates that do not. This distinction, which I call [±DISCRETE], cannot be the same as the [±NUMBER] distinction because we have seen that in the verbal system Number plays not role, but still is a difference between mass and count predicates'.

- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., J. DEULOFEU, J. STÉFANINI et K. VAN DEN EYNDE, 1984, *Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF
- DOETJES, Jenny, 1999, 'French degree quantifiers and the syntax of mass and count', Esthela Treviño et Jose Lema (éds), *Semantic Issues in Romance Syntax*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Company, 57-68
- JESPERSEN, Otto, 1924, *La philosophie de la grammaire*, Paris, Editions de Minuit, (1971)
- KEMMER, Suzanne, 1993, 'Verbal and Nominal Collectives', *Faits de Langues*, 2: 85-95
- KEMMER, Suzanne, 1994, 'Middle voice, transitivity and the elaboration of events', B. Fox et P. J. Hopper (éds), *Voice: form and function*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 179-230
- KLEIBER, Georges, 1997, 'Massif/ Comptable et partie/tout', *Verbum*, 3: 321-337
- KLEIBER, Georges, 2001, 'Sur le chemin du comptable au massif', C. Buridant, G. Kleiber et J.C. Pellat (éds), *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Louvain-Paris, Ed. Peeters, 219-234
- MOLTMANN, Friederike, 1997, *Parts and Wholes in Semantics*, Oxford, Oxford University Press
- PARTEE, Barbara, 1995, 'Quantificational Structures and Compositionality', E. Bach, E. Jelinek, A. Kratzer et B. Partee (éds), *Quantification in natural Languages*, vol.2, Dordrecht/Boston/London, Kluwer Academic Press, 541-602

16h00-16h30 : Pause

16h30-17h00 (20mn + 10mn discussion)

Badreddine HAMMA

Université Paris X - Nanterre

badreddine.hamma@laposte.net

Sur quelques emplois du verbe « terminatif » *finir* : entre « semi-auxiliaire » et « verbe libre »

Outre les pronoms personnels de conjugaison et les désinences, les grammaires spécifient deux facteurs cruciaux qui affectent les variations morphologiques du verbe : les « auxiliaires » et les « semi-auxiliaires ». Si la classe des auxiliaires semble bien définie dans la mesure où on n'y range, traditionnellement, que les auxiliaires *être* et *avoir* (suivis du participe passé), dits « auxiliaires purs » par J.-C. Chevalier *et al.* (1997 : 296), les seuls, d'ailleurs, qui figurent sur les tableaux de conjugaison dans les manuels scolaires, la classe des semi-auxiliaires, elle, n'est pas circonscrite de façon définitive jusqu'à présent : on y range certaines périphrases verbales temporelles (*Il vient de/ Il va + V inf*), modales (*Il peut/ Il doit + un V inf*), aspectuelles (*Il commence à/ Il finit de/ Il cesse de + V inf*) et diathétiques (*Il se fait/ Il se voit/ Il se laisse + V inf*). Mais la liste des périphrases verbales pouvant entrer dans la définition du semi-auxiliaire (de différents types) n'est jamais exhaustive ; elle comprend, *grosso modo*, les exemples cités ci-dessus et s'achève par les trois points de suspension ou la locution « *et cætera* » pour dire qu'il y en a d'autres, sans pour autant donner des critères clairs, précis et fiables pour les reconnaître.

Dans cette étude, nous nous proposons de traiter des périphrases verbales se construisant avec la préposition *par* afin d'élargir la liste des semi-auxiliaires établie. Aussi avons-nous procédé à une recherche dans les ouvrages de référence et dans les bases électroniques de textes français (*Frantext* et *Glossanet*), en nous appuyant sur l'index des verbes proposé par A. Dugas et C. Manseau, ciblant les verbes pouvant être suivis de la préposition *par*. Les auteurs recensent cinquante-deux verbes dont quatre sont susceptibles de se construire selon le schéma : **V_{-T(Aux)} + Par + V Inf.**

Ici, **V_{-T(Aux)}** se lit comme « verbe conjugué pouvant avoir éventuellement le rôle d'un auxiliaire + **Par** (+ **V Inf.** verbe à l'infinitif) ». Il s'agit d'une part de *commencer par* et *finir par*, deux

constructions très fréquentes, dont l'appellation de « semi-auxiliaire » ne semble approuvée que par peu de linguistes, entre autres, M. Gross et D. Willems. En voici quelques exemples :

1. *Commençons par nous préparer, ensuite nous agirons. (LLF)*
2. *Je finirai bien par trouver/ Il a fini par comprendre/ par accepter*
3. *On commence par être dupe, On finit par être fripon! (Robert Electronique (RE))*

Nous avons pu relever d'autre part *débuter par* et *terminer par* + V Inf., beaucoup moins fréquentes que les précédentes. C'est surtout dans le *Littre de la Langue Française (LLF)* qu'on en a trouvé le plus d'exemples : « *Par* se construit avec un infinitif, quand il dépend des verbes *commencer, débiter, finir, terminer* » (*Il a commencé par être simple soldat. Il débute par dire. J'ai fini par être servante chez le Juif. Je terminerai cet article par réfuter une erreur.*)

Dans un premier temps, nous montrerons que, du point de vue de leurs distributions syntaxiques, ces quatre locutions verbales sont susceptibles d'être rangées dans la classe des semi-auxiliaires au même titre que, par exemple, *commencer à* et *finir à*. Pour ce faire, nous nous appuierons sur les propriétés et les critères définitoires des verbes semi-auxiliaires tels que proposés dans certains travaux de linguistique, notamment, ceux d'A. Abeillé, & D. Godard (1996 et 2002), B. Lamiroy (1994 et 1999), D. Willems (1968) et D. Leeman (2003). Pour finir, nous donnerons quelques précisions relatives à la portée sémantique des formes étudiées en les opposant les unes aux autres et à d'autres formes de la même classe.

Bibliographie

- Abeillé, A. & Godard, D. (1996), « La complémentation des auxiliaires français », *Langages* 122, Paris, Larousse, 32-61.
- Abeillé, A. & Godard, D. (2002), « The syntactic structure of French auxiliaries », *Languages*, volume 78, number 3, 404-451.
- Chevalier, J.-C. (2001), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Chevalier, J.-Cl. (1999), « La notion d'auxiliaire verbal. Origine et développement », *Langages*, 135, Paris, Larousse, 22-32.
- Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- Gross, M. (1999), « Sur la définition de l'auxiliaire du verbe », *Langages*, 135, Larousse, Paris, 8-21.
- Guillaume, G. (1938 in 1964), « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes », *Langage et sciences du langage*, Paris, Québec, Nizet et Presses de l'Université Laval, 73-86.
- Kuteva, T. (1998), « Large linguistic areas in grammaticalisation : auxiliation in Europe », *Language Sciences* Vol. 20, No. 3 (289-311).
- Lamiroy, B. (1994), « Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité », *Langages* 115, Paris, Larousse, 64-75.
- Lamiroy, B. (1999), « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages*, 135, Paris, Larousse, 33-45.
- Leeman, D. (2003), « Un nouvel auxiliaire : *aller jusqu'à* », Acte du colloque : *Les périphrases verbales*, Caen, soumis à la revue *Syntaxe et sémantique*, PUC.
- Willems, D. (1968), « Analyse des critères d'auxiliarité en français moderne », *Travaux de linguistique* 1, 87-96.

17h00-17h30 (20mn + 10mn discussion)

Renée LAMBERT

Université Lumière - Lyon 2

Renee.Lambert@etu.univ-lyon2.fr

lambert_ren@hotmail.com

Le phénomène de «factativité» en fon

Les recherches sur le temps, l'aspect et le mode (dorénavant TAM) ont montré qu'il n'est pas rare d'observer dans des langues typologiquement non reliées des prédicats sans ou

avec peu de morphologie flexionnelle apparente pour exprimer ces notions. L'interprétation liée à ces prédicats souvent nus varie d'une langue à l'autre. Par exemple, en ibibio, une langue crossriver parlée au Nigeria, une marque TAM de présent sur un verbe statif marquera le présent, mais sur un verbe non statif marquera le parfait, le présent des verbes non statifs étant marqué par un morphème zéro (Essien 1990).

Le recours à la différence entre verbes statifs et verbes non statifs est fréquent pour déterminer la valeur temporelle et aspectuelle d'un énoncé. Ce phénomène a été remarqué par Welmers (1973 : 346-7) et nommé 'factativity' que nous traduirons littéralement par 'factativité', c'est-à-dire le recours au *fait* le plus saillant de la phrase, qui est dans le cas d'un verbe dynamique (i.e. non statif) que l'action a été observée (passé), mais pour un verbe statif que la situation est toujours actuelle (présent). Ce phénomène est également observable en fon, une langue kwa de l'Afrique de l'Ouest parlée au Bénin. Dans cette langue, il existe un système TAM très restreint et les verbes apparaissent dans la majeure partie des cas dans leur forme nue, c'est-à-dire sans aucune marque TAM. Toutefois, même hors de leur contexte d'énonciation, les phrases reçoivent une interprétation temporelle et aspectuelle prédictible.

En effet, selon sa classe aspectuelle, un énoncé peut être interprété différemment, comme le montre les exemples suivants.

(1) a. État

àzòméví ɔ sè flànsè gbé
étudiant Dét comprendre français langue
'L'étudiant comprend le français.'

b. Achèvement

é gbà gò ɔ dò tà nú é
il casser bouteille Dét être.à tête pour lui
'Il a cassé la bouteille sur sa tête.' (elle est toujours cassée)
'Il casse la bouteille sur sa tête.'

c. Accomplissement

é sà sèn dó kpà ɔ mé
il appliquer peinture mettre clôture Dét dans
'Il a peint la clôture.' (la clôture n'est pas finie d'être peinte)

d. Activité

Wũmé nɔ dó àxwá
Wumè mère mettre cri
'La mère de Wumè a crié.' (elle ne crie plus)

En (a), l'énoncé dénote une propriété permanente et est interprété au présent. L'énoncé en (b) consiste uniquement en un changement d'état et est interprété soit au présent, soit au parfait. En (c), un énoncé qui consiste en un procès se terminant naturellement l'est au parfait, et en (d), la phrase décrit une activité et est interprétée au passé. Les différentes interprétations TAM des énoncés en fon sont résumées en (2).

(2) Classe aspectuelle

	<u>Interprétation TAM</u>		
	<u>Présent</u>	<u>Parfait</u>	<u>Passé</u>
État	x	-	-
Achèvement	x	x	-
Accomplissement	-	x	-
Activité	-	-	x

Le but de cette communication est d'apporter une explication à ce phénomène de factativité en fon. Plusieurs auteurs² ont proposé l'existence d'un marqueur zéro de perfectif, présentant la situation dans sa totalité (Comrie 1976). Les verbes dynamiques seraient interprétés au passé du fait de la limite qu'impose la fin de l'événement ou du procès par rapport au moment d'énonciation tandis que les statifs seraient interprétés au présent parce qu'ils dénotent des propriétés permanentes qui sont encore vraies au moment d'énonciation. Bien qu'intéressante, cette analyse ne permet pas de rendre compte dans la langue fon des nuances de passé entre les activités d'une part et les accomplissements et les accomplissements d'autre part, ni de la possibilité d'une lecture au présent avec les accomplissements.

Nous proposons plutôt un marqueur TAM zéro qui présente l'événement comme *réalisé* mais qui ne véhicule aucune autre information à propos du temps et de l'aspect. Nous montrerons en nous appuyant sur l'analyse de Léger (1998) que l'interprétation de ce marqueur zéro résultant des situations aspectuelles peut être expliqué en terme de durée et de ténacité, comme le montre le tableau en (3).

(3) <u>Classe aspectuelle</u>	<u>Traits (de Guéron 1993)</u>	<u>Interprétation TAM</u>
État	[- duratif] [-télisque]	Présent
Achèvement	[- duratif] [+télisque]	Présent / Parfait
Accomplissement	[+duratif] [+télisque]	Parfait
Activité	[+duratif] [-télisque]	Passé

Notre présentation apportera une contribution sur deux plans. Premièrement, nous clarifierons à l'aide de tests syntaxiques les interprétations temporelles imputables au phénomène de factativité en fon, souvent opaques du fait de la traduction française au passé composé. Deuxièmement, notre analyse de la factativité en fon contribuera à une meilleure compréhension de ce phénomène en précisant le rôle de l'aspect lexical dans l'interprétation temporelle et aspectuelle.

Bibliographie

- Avolonto, A. B. (1992) « De l'étude sémantico-syntaxique des marqueurs pré-verbaux à la structure de la phrase en fongbè ». Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal.
- Comrie, B. (1976) *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Déchainé, R.-M. (1991) « Bare Sentences ». In Moore, S. & Wyner, A. (éds.) *The Proceedings of SALT I*.
- Emananjo, E. N. (1985) *Auxiliaries in Igbo Syntax: A Comparative Study*. Bloomington: University of Indiana Linguistics Club.
- Essien, O. E. (1990) « The Aspectual Character of a Verb and Tense in Ibibio ». *Journal of West African Languages*, vol. 20, no. 1, p. 65-72.
- Guéron, J. (1993) Introduction. *Langue française*, vol.100.
- Kangni, A.-E. (1989) *La syntaxe du gen. Étude syntaxique du parler GBE (EWE) : le gen du Sud-Togo*. Francfort/Bern/New York/Paris : Peter Lang.
- Koopman, H. (1984) *The Syntax of Verbs : From Verb Movement Rules in the Kru Languages to Universal Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Léger, C. (1998) « Les classes aspectuelles en fon ». Manuscrit. Université du Québec à Montréal.
- Welmers, W. E. (1973) *African Language Structures*. Berkeley: University of California Press.

18h00 : Apéritif et session poster des organisateurs

Vendredi 01 octobre 2004

09h00-09h30 : Accueil et complément de petit déjeuner
--

09h30-10h00 (20mn + 10mn discussion)

Liesbeth MORTIER

Université catholique de Louvain, Belgique

Liesbeth.Mortier@arts.kuleuven.ac.be

L'aspect progressif en voie de grammaticalisation : *être en train de* INF et ses équivalents néerlandais

L'aspect progressif, qui permet de situer le sujet au milieu d'un événement ou d'une action, a fait l'objet de nombreuses études, surtout anglo-saxonnes ou consacrées à l'anglais (Comrie 1976, Dowty 1979, Freed 1979, Bybee et al. 1994, Smith 1994, Rothstein 2003 pour en citer quelques-unes), et soulève depuis quelque temps un nouvel intérêt auprès des partisans de la théorie de la grammaticalisation. Le phénomène doit son succès sans doute à l'exemplarité avec laquelle il illustre certains piliers de cette théorie, qui dans sa conception la plus rudimentaire considère « l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome » (Meillet 1912 : 131) comme un facteur déterminant les faits linguistiques, tant au niveau diachronique qu'au niveau synchronique.

La perspective adoptée dans cette communication est contrastive, c'est-à-dire que nous confrontons systématiquement les faits relevés pour la périphrase française *être en train de* INF au néerlandais qui est censé parcourir un processus de grammaticalisation analogue, mais moins avancé pour ses périphrases progressives *aan het* INF *zijn*, *zitten* / *staan* / *liggen te* INF et *bezig zijn te* / *met* INF (cf. Andersson 1989, Boogaart 1999, Bartsch 1986). Nous estimons plus en général que le français n'est non seulement la langue la plus grammaticalisée des langues romanes (cf. Lamiroy 1999, 2001), mais qu'il devance à ce propos aussi les langues germaniques - exception faite évidemment de l'anglais qui est le seul à disposer d'un marqueur progressif complètement grammaticalisé (*to be V-ing*).

Loin de vouloir mettre en évidence tous les paramètres proposés dans la littérature pour mesurer le degré de grammaticalisation (cf. Lamiroy 1999, Lehman 1982, Hopper & Traugott 1993, Heine & Kuteva 2002), nous espérons examiner les phénomènes suivants :

- 1) la *désémantisation* : c'est-à-dire l'évolution d'un sens concret vers un sens plus abstrait. Nous estimons plus en particulier qu'à peu près tous les marqueurs mentionnés ci-dessus ont une origine locative (Anderson 1988) qui s'est progressivement opacifiée pour ne laisser à ces périphrases qu'un sens (plus ou moins) grammatical (cf. Heine 1993, Kuteva 2001).
- 2) la *spécialisation* ou l'*obligatorification* : c'est-à-dire la diminution de variation. Le néerlandais admet en effet plusieurs constructions avec *aan het* (*aan het* INF *zijn*, *slaan*, *geraken*) et *bezig* (*bezig zijn*, *zich bezig houden*) - éventuellement avec un sens ou un type d'aspect différent - et utilise un inventaire plus riche de prépositions introduisant l'infinitif (*aan*, *te*, *φ*, *met*), là où le français actuel a tendance à éliminer toute variation.
- 3) la *décatégorialisation* : en particulier, la perte de capacité de sélection qui provoque l'incompatibilité de la périphrase avec un complément nominal. Cette perte est complète en français (*Je suis en train de travailler* -vs- **Je suis en train de travaux*, cf. Lamiroy 1987, Rochette 1993), à l'opposition du néerlandais où seule la périphrase exploitant la préposition *te* est incompatible avec un complément nominal (*zitten* / *staan* / *liggen* **te werk*, *bezig zijn* **te lied* -vs- *aan het werk zijn*, *bezig zijn met een lied*).

L'étude de ces paramètres à base d'un corpus de textes contemporains et plus anciens révélera que la périphrase française *être en train de* INF est soumise à une désémantisation avancée qui n'a non seulement oblitéré son origine locative, mais a entraîné aussi une réduction de la capacité de sélection et de la variation. Ces constatations suggèrent que

l'aspect progressif est plus grammaticalisé en français qu'en néerlandais et qu'en conséquence, les langues n'évoluent pas toutes avec la même vitesse.

Bibliographie

- ANDERSON, J. 1988. « The localist basis for syntactic categories ». *L.A.U.D. Papers* 235. 2-26.
- ANDERSSON, S-G. 1989. « On the generalization of progressive constructions : 'Ich bin (das Buch) am Lesen' - Status and usage in three varieties of German ». In : LARSSON, L-G. éd. *Proceedings of the Second Scandinavian Symposium on Aspectology*. Uppsala : Almqvist and Wiksell. 95-106.
- BARTSCH, R. 1986. « On Aspectual Properties of Dutch and German Nominalizations ». In : LO CASCIO, V. et VET, C. (eds.), *Temporal structure in Sentence and Discourse*. Dordrecht : Foris. 7-39.
- BOOGAART, R. 1999. *Aspect and Temporal Ordering. A Contrastive Analysis of Dutch and English*. The Hague : Holland Academic Graphics. 167-204.
- BYBEE, J. et al. 1994. *The Evolution of grammar: tense, aspect and modality in the languages of the world*. Chicago: University Press.
- COMRIE, B. 1976. *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DOWTY, D. 1979. *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht : Reidel.
- FREED, A. 1979. *The Semantics of English Aspectual Complementation*. Dordrecht : Reidel.
- HEINE, B. - KUTEVA, T. 2001. *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HOPPER, P. - TRAUGOTT, E. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KUTEVA, T. 2001. *Auxiliation : an inquiry into the nature of grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- LAMIROY, B. 1987. « The complementation of aspectual verbs in French ». *Language* 63. 277- 298.
- LAMIROY, B. 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 33. 33-45.
- LAMIROY, B. 2001b. « Le syntagme prépositionnel en français et en espagnol: une question de grammaticalisation? ». *Langages* 143. 91-106.
- LEHMAN, C. 1982. *Thoughts on grammaticalization*. Köln: Institut für Sprachwissenschaft.
- MEILLET, A. 1912. « L'évolution des formes grammaticales ». In: *Linguistique Historique et Linguistique générale*. Paris: Champion.
- ROCHETTE, A. 1993. « À propos des restrictions de sélection de type aspectuel dans les complétives infinitives du français ». *Langue Française* 100. 67-82.
- ROTHSTEIN, S. 2003. *Structuring Events. A study in the semantics of lexical aspect*. Oxford : Blackwell.
- SMITH, C.S. 1991. *The Parameter of Aspect*. Dordrecht : Kluwer.

10h00-10h30 (20mn + 10mn discussion)

Lidia MILADI

Université Stendhal - Grenoble 3

Lidia.Miladi@u-grenoble3.fr

Comportement syntaxique des verbes modaux-aspectuels du polonais : comparaison avec le français

Les verbes «modaux-aspectuels» du polonais partagent deux constructions syntaxiques :

37 verbes entrent dans la construction infinitive No V V-inf W (Groupe A) :

- (1) *Piotr zaczyna bić Jana*
Pierre commence taper Jean
(Pierre commence à taper Jean)

30 verbes entrent dans la construction infinitive No V Prép to żeby V-inf W (Groupe B) où *to* est un introducteur de l'infinitive² et *żeby* est un complémenteur précédant l'infinitive. La nature de la *Prép* pouvant être multiple³ :

² et/ou de la complétive

- (2) *Piotr ośmielił się na to₁, żeby bić Jana*
Pierre a osé sur ce de taper Jean
(Pierre a osé taper Jean)

Le verbe *ośmielić się* (=oser) et aussi les autres verbes de ce groupe autorisent deux types d'effacements facultatifs dans la construction infinitive : [Prép to z.] ou [Prép to żeby z.]. Ainsi, les phrases suivantes obtenues à partir de (2) sont équivalentes en sens :

- après [Prép to z.] : (2a) = *Piotr ośmielił się żeby bić Jana*
Pierre a osé de taper Jean
 après [Prép to żeby z.] : (2b) = *Piotr ośmielił się bić Jana*
Pierre a osé taper Jean

Le comportement syntaxique des verbes partageant ces deux constructions diffère sur plusieurs points. Les verbes du groupe A partagent les propriétés suivantes :

a) le *SNo* (sujet) = *Nnc* (pour plusieurs de ces verbes) ; b) la complémentation *V-inf W* ne peut être interprétée comme résultant d'une transformation de réduction d'une complétive à l'infinitive correspondante, c) il est impossible de substituer au *V-inf W* un équivalent nominal (quelques verbes peuvent avoir le complément nominal à l'accusatif, mais ce dernier est alors obligatoirement interprété comme provenant d'une structure sous-jacente incluant le verbe «approprié» au complément nominal) ; d) aucune de ces complémentations infinitives ne peut permuter en tête de phrase comme le ferait une véritable complémentation⁴ ; e) l'extraction du *V-inf W* est également impossible ; f) le *V-inf W* ne peut être soumis à la pronominalisation à l'aide du pronom *to*⁵ (=cela). Seule l'intervention de la séquence *Pro-faire* (se substituant à un groupe verbal) y est autorisée.

Les verbes du groupe B partagent d'autres propriétés et notamment : a) *SNo* = +*hum* uniquement ; b) la complétive n'est pas attestée après ces verbes, mais le fait que chaque *V-inf W* peut être précédé par le complémenteur *zeby* plaide en faveur d'une hypothèse selon laquelle l'infinitive proviendrait de la réduction obligatoire de la complétive à l'infinitive correspondante⁶ ; c) la substitution à l'infinitive prépositionnelle d'un équivalent nominal prépositionnel au cas régi par l'*Aux* est tout à fait naturelle ; d) chaque infinitive peut permuter en tête de phrase ; e) l'extraction du *V-inf W* est également autorisée ; f) il est naturel de pronominaliser le *V-inf W* à l'aide du pronom démonstratif *to* (=cela).

A la différence de la complémentation infinitive qui suit les verbes du groupe A, le *V-inf W* qui suit les verbes du groupe B a donc des propriétés nettement nominales.

Quelques propriétés sont partagées par l'ensemble des verbes (i.e. les verbes du groupe A et B) : a) L'insertion d'un *Aux* «modal» devant le *V-inf W* est strictement interdite ; b) Le temps du *V-inf W* et celui de l'*Aux* sont identiques ; c) **L'*Aux* et le *V-inf W* constitue une unité verbale complexe, souvent inséparable.** Cependant, le **degré de coalescence entre l'*Aux* et le *V-inf* varie selon les verbes.**

Dans notre communication, nous exposerons tout d'abord de façon détaillée le fonctionnement syntaxique de l'ensemble des *Aux* modaux-aspectuels du polonais, puis nous

³Plusieurs *Prép* de sens varié sont susceptibles d'introduire la complémentation infinitive (et/ou complétive) en polonais contemporain (à la différence du français où essentiellement deux *Prép* (dites sémantiquement vides) *à* et *de* introduisent la complémentation infinitive et/ou complétive).

⁴ Le polonais langue à cas autorise tout naturellement la permutation des compléments verbaux en tête de phrase.

⁵ Le polonais n'a pas de pronoms clitiques correspondant aux clitiques du français : *le*, *y* et *en*. Le pronom démonstratif *to* (=cela) est le seul substitut possible aux complétives, aux infinitives et aux *SN* (sans distinction de genre et de nombre).

⁶ En effet, la quasi-totalité des infinitives du polonais, précédées par le complémenteur *zeby* résultent de la réduction de la complétive à l'infinitive correspondante.

décrivons les différences de fonctionnement entre les verbes du groupe A et B en recourant au concept de grammaticalisation.

Bibliographie

- BARTNICKA, B. (1982) : *Funkcje semantyczno-składniowe bezokolicznika we współczesnej polszczyźnie* (Les fonctions sémantico-syntaxiques de l'infinitif en polonais contemporain), Warszawa, PAN, 253 p.
- GROSS, M. (1975) : *Méthodes en syntaxe (régime des constructions complétives)*, Paris, Hermann, 414 p.
- GROSS, M. (1999) : Sur la définition d'auxiliaires du verbe in *Langages* n°135 (Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse), Paris Larousse.
- KURYŁOWICZ, J. (1973, 2^e éd.) : «The evolution of grammatical categories» in *Esquisses linguistiques*, München, Wilhelm Fink Verlag, 293 p.
- LAMIROY, B. (1999) : Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation in *Langages* n°135.
- LAMIROY, B. (2001) : La préposition en français et en espagnol : une question de grammaticalisation in *Langages* n°143 (Lexicologie contrastive espagnole-français), Paris, Larousse.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (2000) : Les grammaticalisations ont-elles une cause ? » in *L'information grammaticale*, 67.
- MEILLET, A (1912) : L'évolution des formes grammaticales in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Chapon, pp. 131-148.
- RUWET, N. (1966) : Le constituant «Auxiliaires» en français moderne in *Langages* n°4.
- SANDFELD, Kr (1943 ; éd. 1965) : *Syntaxe du français contemporain : l'infinitif*, Genève, Droz, 540 p.
- SPANG-HANSEN, E. (1983) : La notion de verbe auxiliaire in *Revue Romane*, numéro spécial 24, pp. 6-16.
- VAILLANT, A. (1977) : *Grammaire comparée des langues slaves*, tome 5, *La syntaxe*, Paris, Ed. Klincksieck, 269 p.
- WILLEMS, D. (1969) : Analyse des critères d'auxiliarité in *Travaux de linguistique* n°1, pp. 87-99.
- ZAROŃ, Z. (1980) : *Ze studiów nad składnią i semantyką czasownika* (Les études sur la syntaxe et la sémantique du verbe), Warszawa, PAN, 157 p.

Extrait d'une table de construction des verbes appartenant au groupe A

N+hum	N-hum	VERBES POLONAIS	No U	No est UppW	żebyz	że P	żebył Pprét	Ip= Tc	V-inf =imperfectif	V-inf =perfectif	Vc=musieć (devoir)	Vc=moć (pouvoir)	Vc=wiedzieć (savoir)	No V N1acc	N1+hum	N1-hum	to robić (=faire cela)	No Nég U V-inf W	No U Nég V-inf W	Constr. imp. -się	Constr. imp. -no / -to	Equivalents français en sens
+	-	DOKAŃCZAĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-	-	TERMINER
+	-	DOKOŃCZYĆ, perf.	-	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	+	+	TERMINER
+	+	KONTYNUOWAĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	+	-	CONTINUER
+	+	KOŃCZYĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-	-	FINIR
+	-	LUBIĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-	AIMER
+	+	MOC, imp.	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	POUVOIR
+	+	MUSIEĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	DEVOIR
+	-	POCZYNAĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	COMMENCER
+	-	POLUBIĆ, perf.	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	SE METTRE A AIMER
+	-	POPROBOWAĆ, perf.	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	ESSAYER
+	-	POTRAFIĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	ETRE CAPABLE
+	-	POWINIEN, imp.	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	DEVOIR
+	-	PROBOWAĆ, imp.	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	ESSAYER

10h30-10h50 : Pause

10h50-11h20 (20mn + 10mn discussion)

Elsbeth LLEWELLYN

Pourquoi les syntagmes prépositionnels directionnels en anglais ont le statut d'argument

Deux questions principales se présentent quand on considère l'interaction entre verbes (et en particulier verbes de mouvement) et PPs locatives :

- i. L'argument de but sélectionné par certains verbes peut-il être rempli par une PP locative?
- ii. Doit-on analyser les PP locatives qui modifient un verbe comme des arguments de ce verbe ou au contraire comme des syntagmes adjoints ?

Ces questions ont suscité beaucoup d'intérêt dans le domaine linguistique avec des traitements qui vont de celui de Kracht (2002), dans lequel il prétend que les locatifs sont—à quelques exceptions près—des syntagmes adjoints, à ceux de Creary et al. (1987, 1989) et Jackendoff (1983, 1990), qui maintiennent au contraire que les locatifs sont toujours des arguments. Jackendoff (1983, 1990) propose une analyse à partir d'un certain nombre de concepts *primitifs* en particulier « MOVE », « GO » et « BE ». Les « MOVE verbs » (e.g. *dance*, 'danser' ; *run*, 'courir') ne demandent pas lexicalement d'argument de but mais peuvent en fait être conjugués avec une PP interprétée directionnellement en anglais (e.g. *to the man*, 'à l'homme' ; *towards the school*, 'vers l'école') (Bierwisch 1988). Dans ce cas, la PP directionnelle ajoute au sens du verbe une fonction « GO », dont la PP est un argument.

J'étends cette analyse aux verbes comme *sleep*, 'dormir', et *study*, 'étudier', qui n'impliquent pas de mouvement et dont l'action décrite est typiquement comprise comme s'appliquant à l'intérieur d'un lieu unique. Je les appelle « SLEEP verbs ». Ceci rendrait compte de la forte tendance à interpréter des constructions anglaises telles que *sleep to school*, littéralement 'dormir à l'école', comme *go to school*, *sleeping*, 'aller à l'école en dormant' (Acland et al. 2004), même si ces constructions ne restent que marginalement acceptables.

De plus, j'établis une distinction entre les PPs directionnelles et les PPs non directionnelles (e.g. *on the table*, 'sur la table' ; *inside the house*, 'dans la maison') et démontre que, alors que les PPs directionnelles sont toujours des arguments, les PPs non directionnelles sont en général des syntagmes adjoints. Je discute également quelques exceptions potentielles à cette dernière généralisation, dans le cas de certains « BE verbs » (Jackendoff 1983) qui spécifient le maintien d'une position unique pendant un certain temps (e.g. *stay*, *remain*, 'rester'), de verbes inchoatifs (e.g. *sit*, 's'asseoir' ; *stand*, 'se tenir debout') (Jackendoff 1990), et également de verbes comme *put* 'mettre' (Levin 1993).

Pour mettre ces hypothèses à l'épreuve, j'utilise les six diagnostics proposés par Schütze et Gibson (1999) pour établir le statut, argument ou non, des PPs en question. J'illustrerai ici deux de ces diagnostics, **l'itérativité** et **la mise en séquence**, dans le cas d'un « MOVE verb » conjugué avec une PP locative. Dans le corps de l'article, j'utilise l'ensemble des tests cités plus haut, appliqués également aux « GO verbs » et aux « SLEEP verbs ».

Le test d'itérativité puise sa logique dans le principe du rôle thématique unique (Gruber 1965) : à supposer que tout argument reçoive un rôle--et un seul rôle--thématique, et que tout rôle thématique ne puisse être assigné qu'à un seul constituant, si un type donné de PP est un argument dans une construction donnée, il ne devrait pas être possible de répéter des PPs du même type dans cette construction. À l'inverse, s'il est grammaticalement possible de répéter un type donné de PP dans une construction donnée, il est probable que ce type de PP ne soit pas un argument dans la construction en question.

- (1) *John ran to the school to the field to the track.
'Jean a couru à l'école au terrain à la piste'
- (2) John ran at the school in the field on the track.
'Jean a couru à l'école dans le terrain sur la piste.'

L'agrammaticalité de (1), dans lequel on a essayé de combiner un « MOVE verb » avec les PPs directionnelles *to the track*, *to the field*, et *to the school*, confirme l'hypothèse qu'en fait, les PPs qui sont interprétés directionnellement dans la construction d'un « MOVE verb » combiné avec une PP locative sont des arguments. La grammaticalité de (2), dans lequel on a avec succès combiné un « MOVE verb » avec trois PPs locatives non directionnelles, suggère au contraire que les PPs non directionnelles ne jouent pas le rôle d'argument dans cette construction.

Le test de la mise en séquence est tiré de l'observation faite par Jackendoff (1977) et Pollard et Sag (1987) que les arguments doivent en général précéder les adjoints, alors que les arguments peuvent précéder d'autres arguments et que les adjoints peuvent précéder d'autres adjoints.

- (3) a) *John ran on Sunday to the gym.
'Jean a couru dimanche au gymnase'
- b) John ran to the gym on Sunday.
'Jean a couru au gymnase dimanche'
- c) John ran on Sunday at the gym.
'Jean a couru dimanche dans le gymnase'
- d) John ran at the gym on Sunday.
'Jean a couru dans le gymnase dimanche'

Les exemples (3) et (4) emploient tous les deux des PPs temporelles, dont le statut d'adjoint est déjà bien établi (cf. Schütze et Gibson 1999 parmi d'autres), pour examiner le statut de la PP locative directionnelle *to the store* et la PP locative non directionnelle *at the gym*. Bien que *to the gym* doive précéder l'adjoint *on Sunday*, *at the gym* peut grammaticalement le suivre aussi bien que le précéder. Les résultats du test de la mise en séquence confortent donc l'hypothèse que les PPs locatives directionnelles sont des arguments alors que les PPs locatives non directionnelles ne le sont en général pas.

Bibliographie

- Acland, B., Baggette, N., Bley-Vroman, H., Klein, N., Llewellyn, E., Osborne, G., Stiglitz, J., Waser, A., Thornton, R., & Hackl, M. 2004. "Integrating the spatial semantics of verbs and prepositions". Une affiche présentée à la Seventeenth Annual CUNY Conference on Human Sentence Processing, College Park, MD.
- Bierwisch, M. 1988. "On the Grammar of Local Prepositions", in Manfred Bierwisch, Wolfgang Motsch, et Ilse Zimmerman (eds.), *Syntax, Semantik, und Lexicon*, Studia Grammatica XXIX, Akademie Verlag, pp. 1-65.
- Creary, L. J., Gawron, M., & Nerbonne, J. 1989. "Reference to Locations", in *Proceedings of the ASL 1989*.
- Gruber, J. S. 1965. *Studies in Lexical Relations*. Doctoral Dissertation, MIT, 1965.
- Jackendoff, R. 1983. *Semantics and Cognition*. Cambridge MA: MIT Press.
- Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge MA: MIT Press.
- Kracht, M. 2002. "On the Semantics of Locatives", *Linguistics and Philosophy*. 25: 157-232.
- Levin, B. 1993. *English Verb Classes and Alternations*. Chicago: Chicago University Press.
- Pollard, C., & Sag, I. A. 1987, *An information-based syntax and semantics. Vol. 1: Fundamentals. CSLI Lecture Notes Number 13*. Leland Stanford Junior Univ.: Center for the Study of Language and Information.
- Schütze, C. T. & Gibson, E. 1999. "Argumenthood and English Prepositional Phrase Attachment". *Journal of Memory and Language*. 40: 409-431.

11h20-11h50 (20mn + 10mn discussion)

Sabine LEHMANN

Université Paris X - Nanterre

sabine.lehmann@noos.fr

Les verbes supports en moyen français

Au centre de la communication proposée se trouve la notion de « verbe support » étudiée dans un corpus représentatif du moyen français. Notre ambition est double : il s'agit de décrire à l'intérieur de cet état de langue passé les spécificités sémantico-syntaxiques liées à l'emploi de verbes supports (grammaire partielle de quelques expressions verbales figées ou partiellement figées en moyen français), et d'autre part de mettre en évidence leur spécificité diachronique.

La notion de « verbe support » jouit depuis les années 60 d'une faveur croissante. Elle a été d'abord appliquée à l'analyse de l'allemand (Funktionsverb⁷), ensuite à l'anglais (voir Catell⁸ et les études de Harris). Pour le français, nombre d'études émanant surtout du L.A.D.L. applique, depuis Gross (1976), cette notion à l'étude du français (voir Gross 1981, Giry-Schneider 1987, Ibrahim 1996). Elle a été utilisée également pour l'interprétation de certains phénomènes en ancien français par J. Chaurand (1983) et Ch. Marchello-Nizia (1996). Toutes ces analyses se fondent sur des critères de syntaxe distributionnelle d'une part, et de sémantique lexicale d'autre part. L'aspect diachronique lié à l'utilisation de ce type de verbes qui servent à construire des locutions verbales, est mis en relief dans l'étude réalisée par Ch. Marchello-Nizia (*Les verbes supports en diachronie. Le cas du français*, 1996). L'auteur y insiste sur la nécessité d'une interrogation concernant l'existence de locutions en ancien français, leurs caractéristiques et spécificités, ainsi que leur histoire et des changements intervenus au cours de l'évolution de la langue. Pour identifier les valeurs de supports des verbes relevés dans un corpus de l'ancien français (XIII^e siècle, prose), Ch. Marchello-Nizia se fonde sur cinq critères : la nature de la détermination de l'élément supporté, l'ordre des mots et singulièrement les contraintes liées à l'antéposition de l'objet, le sujet nul, l'opposition *discours direct* / *discours indirect*, et l'existence de paraphrases qui n'ont pas pour pivot le verbe mais le nom supporté. C'est en s'appuyant sur ces critères qu'elle dégage une caractéristique fondamentale des constructions décrites, liée à un trait essentiel de l'évolution du français : déjà syntaxiquement archaïques en ancien français, elles ont disparu en français moderne, laissant pour trace la possibilité pour le nom supporté de se construire sans déterminant. Cette hypothèse pose ici aussi la question cruciale de la relation entre constructions à supports et constructions figées.

La prise en considération de l'aspect diachronique permettra de préciser le statut de ces constructions, et spécialement de celles à verbes supports, dans une grammaire autre que celle du français moderne, puis de « formuler des hypothèses théoriques sur l'identification des étapes d'un changement linguistique, et sur l'argumentation que l'on peut mener en linguistique diachronique » (Marchello-Nizia, 1996, p.91).

Par verbe support, on entend généralement et typiquement un verbe tel que « faire » qui, en combinaison avec un nom objet direct, avec ou sans déterminant, déverbal ou pas, n'apporte pas vraiment de contenu propre, mais ne sert qu'à « conjuguer le nom », pour reprendre l'expression de Giry-Schneider (1987, p.1). Autrement dit, il s'agit d'une combinaison d'un verbe et d'un nom, où le contenu, le poids lexical, est localisé, non dans le

⁷ Dyhr, M. 1980 „Zur Beschreibung von Funktionsverbgefügen“, *Kopenhagener Beiträge zur germanistischen Linguistik*, Sonderband I. 105-122. Université de Kopenhague.

⁸ Catell, R. 1984 „Composite Predicates in English“, *Syntax and Semantics* 17. Sydney, Academic Pr.

verbe mais dans le nom. M. Herslund appelle une telle combinaison un prédicat verbo-nominal (PVN).

Nous proposons de présenter – tout en nous appuyant sur les résultats de l’analyse effectuée par Ch. Marchello-Nizia pour l’ancien français – une analyse de la notion de « verbe support » qui s’inspire des réflexions de M. Herslund (1997, *Les prédicats verbo-nominaux en moyen français*) et de l’appliquer à certaines structures du moyen français. Notre corpus regroupe des textes de quelques grands auteurs des XIV^e – X^e siècles : Eustache Deschamps, Christine de Pizan, Alain Chartier, Charles d’Orléans et François Villon. La représentativité du corpus est ainsi garantie par l’importance des auteurs et de leurs œuvres pour la littérature française du Moyen Age. La base textuelle choisie nous permettra, en même temps, d’établir – dans le cadre de l’étude visant la description du fonctionnement des verbes supports dans un état de langue passé (le moyen français) – une « petite diachronie » : en partant avec Eustache Deschamps (1346-1406 ou 1407) des textes de la seconde moitié du XIV^e siècle pour arriver – en passant par Christine de Pizan, Alain Chartier et Charles d’Orléans – dans la seconde moitié du X^e siècle (le testament de François Villon a été composé en 1461-1462).

Nous orienterons notre analyse dans le sens d’une investigation lexicale visant la description des types d’objets qui apparaissent dans la mouvance d’un verbe support, et insisterons sur les propriétés syntaxiques des constructions à verbe support (l’ordre des mots, suppression / expression du pronom sujet, relation verbe simple correspondant – construction verbe support + nom, les contraintes sur la détermination du nom supporté). Il s’agit de mettre en relief que le moyen français n’est pas une simple phase de transition, « pur dépôt de débris et de locutions figées sauvées du naufrage du français médiéval » (Herslund M., 1997, p.340), mais un état de langue particulier dont l’originalité consiste, comme nous allons le montrer, à recycler un ancien processus syntaxique – la formation de constructions à verbe support suivi d’un objet direct sans déterminant – pour la création de nouvelles expressions se figeant dans le lexique comme locutions verbales.

Bibliographie

- CHAURAND, J. 1983. « Les verbes supports en ancien français : *donner* dans les œuvres de Chrétien de Troyes », *Linguisticae Investigationes* VII/I, pp.11-46.
- CURAT, H. 1982. *La locution verbale en français moderne*. Québec : Les Presses de l’Université de Laval.
- GIRY-SCHNEIDER, J. 1986. « Les noms construits avec faire : compléments ou prédicats ? », in *Langue Française* (69).
- GIRY-SCHNEIDER, J. 1987. *Les prédicats nominaux en français. Les phrases à verbe support*. Paris-Genève, Droz.
- GROSS, M. 1976. « Sur quelques groupes nominaux complexes », Chevalier, J.-C. et M. Gross, éd. *Méthodes en grammaire française*, 97-119, Paris, Klincksieck.
- GROSS, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, 7-52.
- HERSLUND, M. 1997. « Les prédicats verbo-nominaux en moyen français », in *Le Moyen Français* (39-40-41), éd. CERES, Montréal, 1997, pp.327-343.
- IBRAHIM, A.H. 1996, *Les supports*. *Langages* 121.
- JOKINEN, U. 1997. « Le syntagme nominal non-déterminé et indéfini pendant la période 1430-1530 du moyen français », in *Actes du 8^e colloque international sur le moyen français*, Paris, Didier Erudition, pp.507-515.
- MARCHELLO-NIZIA, CH. 1996. « Les verbes supports en diachronie : le cas du français », *Langages* 121, pp.91-98.
- PONCHON, T. 1994. *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale : le verbe faire en français médiéval*, Genève, Droz.

CORPUS

- ALAIN CHARTIER, *La Belle Dame sans Mercy* et les poésies lyriques, publiées par A. Piaget, Genève, Droz, 1949.
- ALAIN CHARTIER, *Le Quadriologue Invectif*, Droz, CFMA 32, Paris, Champion, 1950.
- CHARLES D’ORLEANS, *Poésies* (I et II), éditions Champion, Paris, 1982.

CHRISTINE DE PIZAN, *Œuvres poétiques*, publiées par M. Roy, Paris, Didot, SATF, 1886-1890.
EUSTACHE DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, publiées d'après le manuscrit de la B.N. par le Marquis de Queux Saint-Hilaire, 1878, Librairie de Firmin Didot, Paris.
FRANÇOIS VILLON, *Œuvres*, éditées par A. Longnon, 4^e édition, Paris Champion, CFMA, 1958.

11h50-12h20 (20mn + 10mn discussion)

Hugues PICAVEZ

LLING-Université de Nantes, ex CALD

hpicavez@club-internet.fr

La concurrence synonymique des verbes *savoir* et *connaître* : l'exemple des *Pensées* de Pascal

Les verbes *savoir* et *connaître* se présentent globalement comme des synonymes. Cette affirmation est certes largement fondée sur la compétence linguistique de tout locuteur français, mais elle est également confirmée notamment par le Petit Robert, qui définit ces deux verbes par une paraphrase identique : "avoir dans l'esprit". Néanmoins, une approche plus approfondie permet de distinguer des emplois dans lesquels les deux verbes peuvent commuter en donnant des énoncés synonymes (quoiqu'ayant une valeur différente), des emplois dans lesquels la commutation engendre une modification du sens de l'énoncé, et enfin des emplois propres à l'un ou l'autre des deux verbes (cf. Rémi-Giraud 1986 : 176). Nous nous intéresserons aux deux premiers types d'emplois, dans lesquels *savoir* et *connaître* sont, d'une certaine manière, en concurrence. En guise d'introduction, nous proposerons une sorte d'état des lieux de cette concurrence, à partir, d'une part, des définitions proposées par les dictionnaires (Petit Robert et Trésor de la Langue Française), et d'autre part des travaux de S. Rémy-Giraud (1986), de J. Picoche (1982) et de G. Lavis (1979).

Contrairement aux emplois modernes de *connaître*, ses emplois dans les *Pensées* sont relativement fréquents avec une proposition complétive. Ce n'est d'ailleurs pas une spécificité des *Pensées*, mais de la langue du XVII^e siècle en général. C'est pour cette raison que nous ne pouvons ici nous appuyer entièrement sur les études contemporaines de la synonymie de *savoir* et *connaître*. En effet, ces dernières sont fondées sur l'existence d'une opposition syntaxique claire entre les deux verbes, selon laquelle seul *savoir* peut être suivi d'une complétive. L'étude de ces verbes dans les *Pensées* nous permettra donc de proposer des hypothèses explicatives différentes de celles que donnent les auteurs cités plus haut. L'autre raison qui nous a conduits à choisir les *Pensées* est la forte représentation de ces verbes dans le texte, et le rôle central, dans l'argumentation de Pascal, du discours sur la connaissance humaine, et sur l'homme en tant que sujet connaissant, qui mobilise les verbes qui nous intéressent ici.

Dans un premier temps, un inventaire des différentes constructions syntaxiques des deux verbes nous permettra de distinguer des constructions dites spécifiques (réservées à *savoir* ou à *connaître*), et des constructions concurrentes (dont les deux verbes sont susceptibles). Nous nous consacrerons essentiellement aux emplois concurrents. Nous distinguerons deux types de concurrence : les énoncés dans lesquels *savoir* et *connaître* ont une construction syntaxique identique, comme "tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir" (L. 427), et "L'homme sait qu'il meurt" (L. 200), et les énoncés dans lesquels les deux verbes ont un complément identique, comme dans l'extrait suivant : "si vous ne vous souciez guère de savoir la vérité, en voilà assez pour vous laisser en repos. Mais si vous désirez de tout votre cœur de la connaître, ce n'est pas assez ; regardez au détail" (L. 150). Il s'agira finalement de montrer que ces emplois concurrents n'en sont pas réellement, et de

proposer des explications à l'emploi de l'un de ces verbes de préférence à l'autre. Nous serons ainsi amenés à invoquer non seulement le sémantisme du complément, mais aussi d'autres indices cotextuels (p. ex. la présence d'une modalisation) ou contextuels (la visée argumentative du sujet parlant).

Bibliographie

- Bartning, I. (1986) Aspects des syntagmes binominaux en DE en français, in Travaux de linguistique et de littérature, 24, pp. 347-371.
- Chevalley, C. (1995) *Pascal, contingence et probabilités*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Dubois, J. (1969) *Lexicologie et analyse d'énoncé*, in *Cahiers de lexicologie* 15, Didier-Larousse, Paris.
- Guillet, A. (1993) *Le lexique du verbe français : description et classification*, in *L'information Grammaticale* n° 59, p. 23-35.
- Gross, G. (1994) *Classes d'objets et description des verbes*, in *Langages* 115, p. 15-30, Larousse, Paris.
- Gross, M. (1975) *Méthodes en syntaxe, régime des constructions complétives*, Hermann, Paris.
- Kleiber, G. (1990) *La sémantique du prototype*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- Lavis, G. (1979) *L'étude de la synonymie verbale dans l'ancienne langue française : l'exemple de savoir et conoistre en Moyen Français*, in Wilmet, M. (éd) *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en Moyen Français*.
- Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris.
- Lerat, P. (1972) *Le champ linguistique des verbes savoir et connaître*, in *Cahiers de lexicologie* (xx), Larousse, Paris.
- Logique de Port-Royal*, (1964, 1662 pour la première édition), Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lille, Lille.
- Magnard, P. (2001) *Le vocabulaire de Pascal*, Ellipses, Paris.
- Mesnard, J. (1993) *Les Pensées de Pascal*, SEDES, Paris.
- Picoche, J. (1982) *Savoir et connaître ou Marthe et Marie dans la langue française*, in *Foi et Langage* p. 134-140.
- Rastier, F. (1987) *Sémantique interprétative*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Remi-Giraud, S., Le Guern, M. (sous la direction de), (1986) *Sur le verbe*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R. (1997) *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.

12h20-13h30 : Repas-buffet sur le lieu du colloque
13h30-14h00 : Café

14h00 : Seconde Conférence Invitée

Mme le Professeur Brenda LACA

brenda.laca@linguist.jussieu.fr

Université Paris VIII

« V, GV et les marqueurs de pluriactionnalité »

15h00-15h30 (20mn + 10mn discussion)

Sylvain FARGE

Université Paul Valéry - Montpellier III

syvainfarge@yahoo.com

Nom et verbe

La distinction entre nom et verbe, pierre angulaire de la linguistique principalement influencée par les héritages aristotélicien et platonicien puis par la grammaire de Port-Royal, a fait l'objet de plusieurs travaux. Notons, pour les dernières décennies, l'explication guillaumienne, celles ainsi que celles de L. Hjelmslev ou Ron Langacker (grammaire cognitive). La contribution proposée consiste à établir par une analyse sémasiologique inspirée de G. Guillaume la distinction entre noms et verbes dans une perspective cognitive (néanmoins divergente de celle de R. Langacker). Pour cela, nous observerons les possibilités de dérivation nominale de deux ou trois verbes, surtout, *prendre* et *courir*, et verrons ce que le verbe exprime, que le nom ne peut exprimer.

Pour aborder notre sujet, nous ferons dans un premier temps abstraction des critères les plus fréquemment mis en avant pour expliquer noms et de verbes : notions de thème et de prédicat, de saisie processuelle et statique, ainsi que des caractérisations des classes grammaticales des parties du discours.

Nous nous pencherons ensuite sur nos trois verbes, *aimer*, *prendre* et *sortir*. Nous établirons le signifié de puissance de chacun d'eux dans la perspective guillaumienne annoncée et montrerons que ceux-ci reposent sur une tension entre actants. Nous obtenons de la sorte pour *prendre* le signifié de puissance suivant (avec tension entre deux stades) : *passage d'un stade de non-contact ou de non-possession entre un sujet ou objet du monde actif et un sujet ou objet du monde passif existant indépendamment du premier à un stade dans lequel le second entre sous l'influence du premier, qui en détermine le devenir immédiat*. Ainsi, l'objet ou le sujet pris est vu, à la suite du procès, comme dépendant du sujet ou de l'objet prenant. Par exemple, on peut prendre patience, l'air, son temps : on fait sien l'objet en question, auparavant extérieur, que ce soit l'air, qui existe qu'on l'inspire ou non, le temps ou la patience. Dans des cas plus abstraits, avec progression de l'intransitivité, on peut parler d'une mayonnaise qui a pris, d'un fleuve qui a pris... L'objet en question a adopté une certaine forme sous l'effet d'une circonstance extérieure qui en a pris le contrôle. Nous procéderons au même type d'analyse pour *aimer* et *sortir*.

Une fois établis les signifiés de puissance des verbes, nous observerons les emplois pour lesquels la substantivation est possible et ceux pour lesquels elle ne l'est pas : ainsi on peut parler d'une *prise de parole*, *de nourriture*, *d'empreintes*, *de poids*... mais non de **prise de la vie du bon côté*, ni de **prise de patience* ou de **prise d'air*. Nous mettrons alors en évidence que la substantivation est seulement possible quand la relation entre les actants du procès est perceptible (la prise de bec est aussi perceptible que la prise de poids, par exemple, comme la fonction de la prise de courant apparaît clairement) et impossible quand la relation entre les actants n'est pas concrètement perceptible : on ne parle pas de la prise d'un patient par le médecin parce que la relation est motivée par l'intention du médecin d'examiner le patient, intention qui n'est pas perceptible. De même, *la patience* existe et est concrètement perceptible dans le comportement d'un sujet du monde, c'est une relation bien définie d'un sujet percevant au monde. En revanche, la relation établie entre un sujet du monde et l'objet *patience* n'est pas perceptible autrement que par le comportement de ce dernier. D'où l'impossibilité de la **prise de patience*.

Nous montrerons ainsi que le nom renvoie à une relation close entre les actants posés dans le signifié de puissance (si bien que la relation doit être perceptible en elle-même), alors que le verbe suppose l'ouverture de cette relation : le verbe laisse ouverte la relation partant de l'actant exprimé par le sujet grammatical. Le verbe se caractérise par le fait que la relation entre actants est rendue perceptible par sa réalisation, centrée sur l'actant exprimé par le sujet grammatical, et le nom par la clôture de cette relation (rapports fixés entre les actants) qui

peut ainsi être perçue en tant que telle. La tension entre actants sous-jacente au signifié de puissance est fixée dans le nom mais non dans le verbe. Nous dirons alors, en nous inspirant de l'incidence de G. Guillaume, que cette tension doit s'écouler, s'épuiser dans des éléments qui sont les caractérisations du verbe au niveau de la lexicogenèse et les autres parties du discours (GN, adverbes...) au niveau du discours. La distinction entre noms et verbes relève de la saisie close ou ouverte d'une relation entre actants. Cela explique qu'un nom puisse évoquer un objet dynamique et un verbe un état, il n'y a pas là de contradiction, même si notre explication rend compte du fait que le verbe typique exprime une action et le nom typique un objet concret du monde.

Bibliographie

L. Basset, M. Pérennec (sous la direction de), 1994, *Les classes de mots*, Lyon, PUL.

G. Guillaume, 1994, *Langage et sciences du langage*, Paris, Québec, Nizet, Presses de l'Université Laval.

L. Hjelmslev, 1948, « Le verbe et la phrase nominale », in *Essais linguistiques*, Paris, Minuit.

R. Langacker, 1991, « Nouns and Verbs », in *Concept, Image, and Symbol*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

15h30-16h00 (20mn + 10mn discussion)

Karine DUVIGNAU & Jean-Michel MAS

Université Toulouse 2 - Le-Mirail - IRIT

duvignau@univ-tlse2.fr

mas@irit.fr

Pour une spécificité du verbe dans le cadre de la métaphore : approche linguistique et computationnelle d'une co-hyponymie inter-verbes

Investir le phénomène métaphore est loin d'être insignifiant et sans répercussions pour l'éclairage du fonctionnement de la sémantique lexicale d'une langue. L'étude de ce phénomène, parce qu'il est massivement abordé dans sa configuration nominale canonique (« Robert est un Bulldozer »), est articulée quasi exclusivement à la polysémie (Tamine 1978; Searle 1979; Martin 1983; Sperber & Wilson 1986; Kleiber 1993; Bonhomme 1998; Chibout & Vilnat 1999; Cadiot 2002), ce qui conduit à mettre en avant son caractère « ouvert, variable, non limitatif » (Kleiber 1999). Mais qu'en est-il si l'on se tourne vers des métaphores dont le pivot est le verbe (Murat 1981; Prandi 2002; Gardes-Tamine 2003) ?

A travers l'analyse linguistique d'un corpus de 500 métaphores verbales issues d'enfants de 2-4 ans (« Je déshabille l'orange ») et de textes scientifiques, nous invitons à une revisite du phénomène métaphore, en tant qu'approximation sémantique, en soulignant son articulation à une relation lexico-sémantique de co-hyponymie inter-verbes. Cette étude conduit à une spécification de la sémantique lexicale du verbe via une différenciation entre métaphore verbale (hyponymie) et métaphore nominale canonique (polysémie) (Duvignau 2002).

De plus, par une approche computationnelle du lexique des verbes (graphe d'un dictionnaire de langue) nous proposons une saisie mathématique de la proximité sémantique mise en jeu dans les énoncés métaphoriques à pivot verbal. Ce modèle - PROX- (Gaume & al. 2002, Gaume 2003) établit une distance entre les verbes présents dans le dictionnaire. Contrairement à la « feature-based similarity » (Resnik & Diab 2000; Love 2000), cette relation de similarité n'est pas établie par la comparaison « locale » des caractéristiques de

deux verbes donnés, mais en considérant leurs positions respectives « globales » dans le réseau. L'algorithme PROX développé permet, à partir d'un graphe de dictionnaire, de calculer des similarités entre ses sommets (les entrées). Ainsi, si l'on prend le verbe « Ecorcer », voici la liste des 100 sommets les plus proches, du plus proche (grande proximité) au plus éloigné (petite proximité), calculée sur le graphe construit à partir du Grand Robert (10 000 verbes) :

[1	ECORCER,	2	DEPOUILLER,	3	PELER,	4	TONDRE,	5	OTER,	6	EPLUCHER,	7	RASER,	8	DEMUNIR,	9	DECORTIQUER,	10	EGORGER,	11	ECORCHER,	12	ECALER,	13	VOLER,	14	TAILLER,	15	RAPER,	16	PLUMER,	17	GRATTER,	18	ENLEVER,	19	DESOSSER,	20	DEPOSSEDER,	21	COUPER,	22	BRETAUDER,	23	INCISER,	24	GEMMER,	25	DEMASCLER,	26	BAGUER,	27	EVINCER,	28	ETRILLER,	29	ETRANGLER,	30	EPURER,	31	EMONDER,	32	ECAILLER,	33	EBRANCHER,	34	EBOURRER,	35	EBARBER,	36	TAMISER,	37	TAILLADER,	38	SPOILER,	39	SEVRER,	40	SCRUTER,	41	SCARIFIER,	42	SALER,	43	SAIGNER,	44	S'EPOILER,	45	REVOQUER,	46	RUINER,	47	RETOURNER,	48	RETIRER,	49	RANÇONNER,	50	RAISONNER,	51	QUITTER,	52	PRIVER,	53	PILLER,	54	PERDRE,	55	OUVRIR,	56	NETTOYER,	57	MONDER,	58	MARQUER,	59	LIRE,	60	ISOLER,	61	GRUGER,	62	FUSILLER,	63	FRUSTRER,	64	FOUILLER,	65	FILOUTER,	66	FAUFILER,	67	FAUCHER,	68	EXPROPRIER,	69	EXAMINER,	70	ESTAMPER,	71	ESCROQUER,	72	ENTAMER,	73	ENTAILLER,	74	EFFEULLER,	75	DEVETIR,	76	DEVELOPPER,	77	DEVASTER,	78	DEVALISER,	79	DETRONER,	80	DETROUSSER,	81	DESHERITER,	82	DESHABILLER,	83	DESENVLOPPER,	84	DESENCOMBRER,	85	DESAVANTAGER,	86	DEROBER,	87	DEPOURVOIR,	88	DEPIAUTER,	89	DEPECER,	90	DENUER,	91	DENUDER,	92	DENANTIR,	93	DEMONETISER,	94	DEGARNIR,	95	DEGAGER,	96	DEFEULLER,	97	DEFAIRE,	98	DECEREBRER,	99	DECOURONNER,	100	DECHAUSER,	...]
----	----------	---	-------------	---	--------	---	---------	---	-------	---	-----------	---	--------	---	----------	---	--------------	----	----------	----	-----------	----	---------	----	--------	----	----------	----	--------	----	---------	----	----------	----	----------	----	-----------	----	-------------	----	---------	----	------------	----	----------	----	---------	----	------------	----	---------	----	----------	----	-----------	----	------------	----	---------	----	----------	----	-----------	----	------------	----	-----------	----	----------	----	----------	----	------------	----	----------	----	---------	----	----------	----	------------	----	--------	----	----------	----	------------	----	-----------	----	---------	----	------------	----	----------	----	------------	----	------------	----	----------	----	---------	----	---------	----	---------	----	---------	----	-----------	----	---------	----	----------	----	-------	----	---------	----	---------	----	-----------	----	-----------	----	-----------	----	-----------	----	-----------	----	----------	----	-------------	----	-----------	----	-----------	----	------------	----	----------	----	------------	----	------------	----	----------	----	-------------	----	-----------	----	------------	----	-----------	----	-------------	----	-------------	----	--------------	----	---------------	----	---------------	----	---------------	----	----------	----	-------------	----	------------	----	----------	----	---------	----	----------	----	-----------	----	--------------	----	-----------	----	----------	----	------------	----	----------	----	-------------	----	--------------	-----	------------	------

Figure 1. Proxémie de ECORCER à partir du – ROBERT –

Nous souhaitons montrer en quel sens la similarité calculée par l'algorithme PROX semble organiser dans un continuum les trois notions linguistiques d'hyperonyme et de synonyme (*par les sommets les plus proches*) et celle de métaphore (*par les sommets un peu moins proches*). L'introduction de la notion de « proximité sémantique » qui recouvre ces trois notions permet de souligner le glissement continu de sens qu'il y a d'un mot en relation synonymique, vers un mot en relation métaphorique, au fur et à mesure que la similarité au mot de référence diminue (Tourangeau & Sternberg 1982; Barsalou 1989).

Ainsi, en focalisant l'attention sur le verbe et non plus sur le seul cadre nominal – toujours hégémonique dans la littérature sur la métaphore (Prandi 2002) – nos approches, linguistique et computationnelle, contribuent à affiner la notion de synonymie et invitent à revisiter sensiblement la notion de métaphore en montrant que le cadre verbal revêt des caractéristiques qui l'articulent plus à la relation d'hyperonymie-hyponymie qu'à celle de polysémie -apanage de la métaphore nominale canonique.

Bibliographie

- Barsalou, L.W. (1989), Intraconcept similarity and its implications for interconcept similarity. In S. Vosnadiou & A. Orthon (eds), *Similarity and analogical reasoning*. Cambridge University Press.
- Bonhomme M. (1998) *Les figures du discours*, Seuil.
- Cadiot, P. (2002) Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux. In *Langue Française* 134 : 38-58
- Chibout, K. & Vilnat, A. (1999) Primitives sémantiques, classification des verbes et polysémie. In *Organisation des connaissances en vue de leur intégration dans les systèmes de représentation et de recherche d'information*, Ed. Jacques Maniez Widad Mustafa Elhadi. Université Lille 3 : 160 -173
- Duvignau, K. (2002) La métaphore, berceau et enfant de la langue. La métaphore verbale comme approximation sémantique par analogie dans les textes scientifiques et les productions enfantines (2-4 ans). Thèse de Sciences du Langage. Université Toulouse Le-Mirail, Novembre 2002.
- Gardes-Tamine, J. (2003) Métaphore, analogie et syntaxe. In Duvignau, K. Gasquet, O., Gaume, B. (Eds.) *Regards croisés sur l'analogie*. RIA, Vol 5/6, novembre, Hermès Science, Lavoisier : 843-855.
- Gaume, B., (2003) Analogie et Proxémie dans les réseaux petits mondes. In Duvignau, K. Gasquet, O., Gaume, B. (Eds.) *Regards croisés sur l'analogie*. RIA, Vol 5/6, novembre, Hermès Science, Lavoisier : 935-951.
- Gaume, B., Duvignau, K., Gasquet, O., Gineste, M-D. (2002) Forms of meaning, meaning of forms, *Journal of Experimental and theoretical Artificial Intelligence*, 14(1): 61-74.
- Kleiber, G. (1993) Faut-il banaliser la métaphore ? In *Verbum*, 1-2-3 : 197-210
- Kleiber, G. (1999) Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux. In *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, PUF : 83-135.
- Love, B. C. (2000) A Computational Level Theory of Similarity. *Proceedings of the 22nd Annual Meeting of the Cognitive Science Society*, Philadelphia.

- Martin, R. (1983, 1992) *Pour une logique du sens*, PUF : 205-226
- Murat, M. (1981), La métaphore verbale: une mise au point. *Travaux de linguistique et de littérature*, 1, 327-346
- Prandi, M. (2002) La métaphore : de la définition à la typologie, *Langue française* 134, Mai 2002 : 6-21.
- Resnik P., Diab M.(2000) Measuring Verb Similarity. *22nd Annual Meeting of the Cognitive Science Society*, Philadelphia.
- Searle J.R. (1979, 1982) Trad. Proust J. *Sens et expression*. Minuit.
- Sperber D. & Wilson D. (1986, 1989) *La pertinence*. Minuit.
- Tamine, J. (1978) *Description syntaxique du sens figuré : la métaphore*, Thèse de Doctorat d'Etat, Paris 7.
- Tourangeau R., Sternberg R. (1982) Understanding and appreciating metaphors, *Cognition* 11: 203-244

16h00-16h30 : Pause

16h30-17h00 (20mn + 10mn discussion)

Adélaïde KOBILINSKY

ISHA, Université de Paris 4 - Sorbonne

adelaide.kobilinsky@laposte.net

adelaide.kobilinsky@paris4.sorbonne.fr

Représenter la sémantique d'un verbe par une séquence de pictogrammes pour l'apprentissage de la langue

Pour faciliter l'apprentissage de la langue par des enfants en difficultés, les orthophonistes ont recours à des représentations imagées des mots. Nous voulons montrer l'importance d'une réflexion linguistique de fond pour ne pas créer de distorsions cognitives entre une écriture pictographique et la langue.

Le verbe joue un rôle essentiel dans la phrase en mettant en scène les actants. Il se distingue des entités nominales car il exprime une modification spatio-temporelle, ce qui rend sa représentation pictographique difficile. Les verbes sont de plus très fortement polysémiques. Faut-il rendre compte de la polysémie verbale dans une écriture pictographique ?

Selon nous, la langue entre en interaction avec les catégories de la perception et de l'action avec l'environnement. Nous allons donc présenter le modèle de la Grammaire Applicative et Cognitive (GA&C) [Des90] qui nous permet de décrire la sémantique des verbes en tenant compte de la polysémie. Nous verrons ensuite l'intérêt de cette analyse pour justifier la pertinence des représentations pictographiques retenues pour exprimer la sémantique verbale.

1 – Modèle de la GA&C et polysémie verbale

Le modèle de la GA&C retient trois niveaux de représentation de la langue : observable langagier (ex : *Béatrice donne un livre à Bruno*), prédicatif (ex : ((DONNE_A BRUNO) UN_LIVRE)), et sémantico-cognitif. Le niveau cognitif est construit par abduction à partir des observables. Pour décrire la sémantique d'un verbe, nous utilisons des Schèmes Sémantico-Cognitifs (SSC). Ces derniers représentent la signification d'une occurrence d'un verbe inséré dans une situation précise par un agencement de primitives ancrées sur la perception visuelle et l'action. Ces primitives peuvent être statiques (REP), cinématiques (MOUVT, CHANGT) ou dynamiques (CONTR, TELEO).

Les SSC construits retiennent les caractéristiques saillantes issues de la perception visuelle. Par exemple pour le verbe donner dans la phrase *Béatrice donne un livre à Bruno*, nous aurons deux situations saillantes, et le schème correspondant est représenté dans la figure 1 : en situation 1, le livre est repéré par rapport à Béatrice, en situation 2 il est en possession de Bruno. Ce mouvement du livre entre les situations 1 et 2 constitue la partie cinématique du schème. C'est Béatrice qui fait et contrôle ce mouvement, ce qui constitue la partie dynamique du schème. L'objet en transfert et le receveur apparaissent dans la partie cinématique, alors que l'agent (Béatrice) intervient aussi dans la partie dynamique. Le schème permet de mettre en valeur les relations entre les actants, ainsi que la modification spatio-temporelle qui est exprimée.

Faut-il construire une représentation pictographique pour chaque signification répertoriée ? Les verbes sont polysémiques, mais on peut se demander si à un niveau mental (cognitif) il existe un invariant (de nature abstraite) qui justifie l'emploi d'une même forme verbale pour les différentes significations. Si nous retenons un pictogramme par signification, nous ne respectons pas cette unité sémantique du verbe qui nous permet de l'employer dans des contextes très différents tout en étant compris de notre interlocuteur. Il s'agit donc de trouver le « meilleur représentant » du verbe pour la perception visuelle, qui doit être concret pour que les enfants puissent le reconnaître facilement. Nous préférons donc une représentation comme celle de e-picto, ou de Communimage à la représentation conceptuelle adoptée dans le système Bliss (cf. figure 1), qui n'est reconnaissable qu'à partir d'un code.

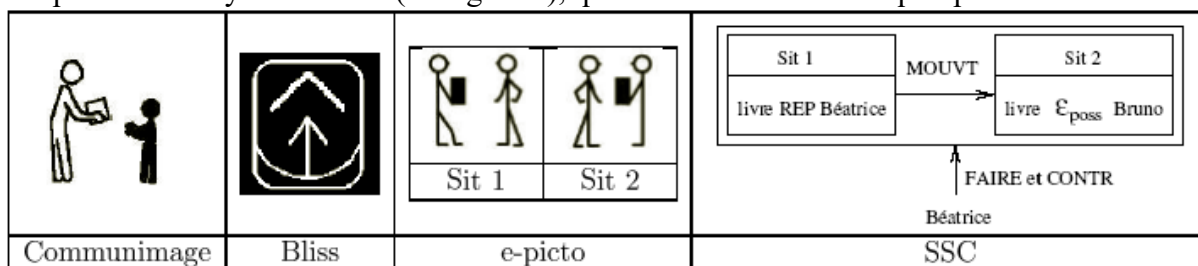


Figure 1 : Différentes représentations du verbe DONNER

2 – Pictographier un verbe : dans quel objectif ?

L'étude sémantique des verbes nous paraît indispensable pour en donner une représentation figurative : nous voulons montrer qu'il ne s'agit pas d'inventer un code de communication mais d'écrire la langue. Or si les représentations que nous construisons pour comprendre le sens d'une phrase retiennent des caractéristiques de la perception visuelle, alors nous pouvons dire que nos programmes figuratifs sont plus près du signifié que ne le sont les mots, et qu'ils permettent un apprentissage facilité des structures langagières. Pour constituer un lexique, Communimage propose une représentation figurative assez concrète des mots. Mais une image unique ne permet pas d'exprimer le changement spatio-temporel. Dans Grach, en revanche, la verbalisation correspond à la présence d'un signe diacritique sur une entité nominale. Le modèle de la GA&C nous pousse à retenir une séquence animée de 2 à 4 pictogrammes pour représenter un verbe, ce qui nous distingue des deux modèles précédents (e-picto). En voyant les pictogrammes, l'individu aura en sa mémoire et dans ses représentations mentales plusieurs indices pour retrouver le mot adéquat.

Cependant, l'idée d'un rapport plus proche au signifié reste relative car nous choisissons un « meilleur représentant » qui s'apparente à un prototype pour représenter la sémantique d'un verbe. Quand nous utilisons le verbe dans un autre contexte, une signification qui ne correspond pas à la représentation choisie peut être activée. Par exemple, la représentation de donner conserve des traces d'une signification donnée du verbe (*Béatrice donne un livre à Bruno*) : le livre passe d'un actant à l'autre. Pour *la fenêtre donne sur la*

cour, le contexte est différent, et la représentation de e-picto avec des personnes ne correspond plus à la signification de la phrase. Peut-on dire dans ce cas que la représentation pictographique est plus proche du signifié ? Il faut donc bien distinguer d'une part la représentation des mots par des images pour constituer un lexique facilement identifiable de par les saillances retenues de la perception visuelle et d'autre part l'écriture qui suppose l'emploi des verbes dans différents contextes.

Ainsi nous voulons construire un lexique de base que l'enfant peut reconnaître et identifier de la façon la plus intuitive possible. Mais il ne s'agit en aucun cas d'écrire des concepts ; les pictogrammes retenus sont donc seulement une autre écriture possible d'un même mot, écriture dans une autre modalité que l'écriture alphabétique. Il est important dans tous les cas que le système soit compatible avec celui de la langue et sans distorsion cognitive avec celui-ci. Pour la représentation des verbes, nous avons insisté sur deux problèmes : celui de la polysémie, et l'importance de représenter le changement qu'expriment les verbes. Les choix retenus ne sont pas valables dans l'absolu, ils le sont dans la logique de l'apprentissage d'une langue qui n'est pas bricolée.

Bibliographie

[Abr97] Maryvonne Abraham. « alex, la machine où parler, c'est montrer des représentations ». *Premières journées du chapitre français de l'ISKO*, 1997.

[Des90] Jean-Pierre Desclés. *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. HERMES, Paris, 1990.

17h00-17h30 (20mn + 10mn discussion)

Anne LABLANCHE

Université Paris X - Nanterre

anne.lablanche@u-paris10.fr

Les infinitives comme complément et les compléments des infinitifs : étude des dépendances à distance

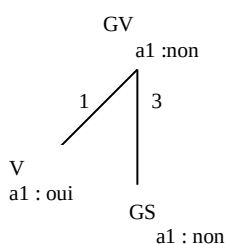
Une construction infinitive (ou infinitive) est définie par Huot (1981) et Baschung (1991) comme le groupe formé par le verbe infinitif et son environnement. Dans cette communication nous nous intéressons aux constructions infinitives composées d'une préposition suivie d'un verbe à l'infinitif et de son complément. Nous étudions les constructions infinitives quand elles sont elles-mêmes soit complément soit modifieur d'un verbe conjugué.

Certaines infinitives qui contiennent un complément donnent lieu à des dépendances à distance et d'autres pas :

- (1) *Jean envisage de donner la pomme*
La pomme que Jean envisage de donner
- (2) *Jean s'apprête à acheter la voiture*
La voiture que Jean s'apprête à acheter
- (3) *Jean boit pour oublier ses malheurs*
*Le malheur que Jean boit pour oublier
- (4) *Jean a voté pour élire le nouveau président*
*Le nouveau président que Jean a voté pour élire
- (5) *Jean est venu sans avoir travaillé son devoir*
*Le devoir que Jean est venu sans avoir travaillé

Le but de la communication est de montrer que l'étude des dépendances à distance éclaire le statut des prépositions, et notamment des prépositions *de* et *à* par rapport aux autres prépositions, quand elles introduisent des constructions infinitives.

Nous illustrerons ce problème à travers un formalisme syntaxique fondé sur la notion de position et d'occupabilité d'une position : les grammaires d'arbres polychromes (GAP, Cori et Marandin, 1993). Elles sont caractérisées par le fait qu'une position se distingue de ce qui l'occupe. L'atout de ces grammaires est de permettre une analyse unifiée et cohérente des dépendances à distance grâce aux structures de trait.



La figure 1 représente un arbre polychrome élémentaire simplifié. Les branches des arbres reçoivent une « couleur » (sur la figure, le nombre 1 ou le nombre 3) afin que soient distinguées les différentes positions.

Aux nœuds de l'arbre sont associés des traits. Un trait porte la spécification *oui*, si un complément est attendu, *non* si le complément n'est pas attendu ou a déjà été trouvé. Le trait *a1* vaut pour les compléments directs.

Figure 1

Dans un premier temps, on étudie les constructions infinitives de (1) et (2) : *de donner la pomme* et *à acheter la voiture*. Ces infinitives sont des compléments directs du verbe. Les GAP permettent de donner une représentation unifiée de ces structures avec la représentation des complétives. La représentation des dépendances à distance est autorisée par la transmission d'un trait (<*a1 : oui*>, en GAP) de la construction infinitive (ou de la complétive) à la phrase supérieure dans laquelle l'infinitive (ou complétive) est enchâssée.

Les constructions infinitives reçoivent la catégorie GS (catégorie qui regroupe les complétives, les relatives et les infinitives introduites par *à* et *de*). Ainsi, *à* et *de* ne sont pas considérés comme des prépositions mais comme des introducteurs de phrase.

Dans un second temps, on s'intéresse aux constructions infinitives qui ne peuvent donner lieu à des dépendances à distance (3), (4), (5). On observe que *pour oublier ses malheurs*, *pour élire le nouveau président* et *sans avoir travaillé son devoir* ne sont pas des compléments directs. Ils ont la fonction de complément indirect (4) ou de modifieur (3) et (5) (Delaveau 2001). Les infinitives, en ce cas, reçoivent l'étiquette GP (groupe prépositionnel) et ces constructions ne transmettent pas la valeur du trait *a1* aux phrases supérieures. La conséquence est que *sans* et *pour* restent bien des prépositions.

En conclusion, on dira que les infinitives peuvent donner lieu à des dépendances à distance quand elles ont elles-mêmes la fonction de complément d'objet direct.

Bibliographie

- Baschung K, 1992, *Grammaires d'unification à trait et contrôles des infinitives en français*, ADOSA, Clermont-ferrand
 Cori M, Marandin JM, 1993, « Grammaires d'arbres polychromes », *TAL*, vol 34, n°1, pp101-132
 Delaveau, A., 2001, *Syntaxe, la phrase et la subordination*, Armand Colin
 Huot H, 1981, *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*, Droz, Paris

Samedi 02 octobre 2004

09h00-09h30 : Accueil et complément de petit déjeuner

09h30-10h00 (20mn + 10mn discussion)

Leslie ROULET & Célia JAKUBOWICZ

Université Paris V

rleslie@noos.fr

Les enfants dysphasiques présentent-ils un déficit sélectif de la catégorie Temps ?

Des travaux conduits en France et au Québec montrent que les enfants dysphasiques francophones évitent le Passé Composé dans des contextes où cette forme est obligatoire (*hier, il a mangé une pomme*) et produisent à la place des formes verbales au Présent ainsi que des formes verbales non conjuguées : des participes passés pour la plupart (*i tout bu*) (Jakubowicz & Nash, 2001 ; Paradis & Crago, 2001).

Selon l'hypothèse du Défaut Optionnel Etendu proposée par Paradis & Crago (op.cit.) en français, le Présent représente une forme défaut finie équivalente à l'infinitif optionnel de l'anglais (Rice & Wexler, 1996). Considérant que les verbes au présent, à l'infinitif ou au participe passé ne reçoivent pas de spécification de temps, ces auteurs suggèrent que les enfants dysphasiques présentent un déficit sélectif de la catégorie fonctionnelle Temps mais pas de la catégorie Finitude (les enfants dysphasiques utilisent les clitiques nominatifs). Assumant que les clitiques nominatifs expriment la Finitude alors que la morphologie temporelle exprime la catégorie Temps, l'hypothèse du Défaut Optionnel Etendu prédit que les enfants dysphasiques seront uniformément déficients pour les formes verbales portant une morphologie temporelle (Imparfait, Futur et Passé Composé) parce que leur déficit linguistique les contraint à l'utilisation d'une forme Défaut (Présent).

Pour l'Hypothèse de la Complexité du Calcul Syntaxique (Jakubowicz & Nash, op.cit.), la difficulté du Passé Composé réside dans sa présentation linguistique. En français, et plus généralement dans les langues romanes, les traits de Finitude, de Mode et de Temps sont fusionnés dans la catégorie Flexion (Nash & Rouveret, 2002). Le Passé Composé, et plus généralement les temps analytiques, exige la fusion d'un nœud fonctionnel additionnel où sera inséré l'auxiliaire. Selon Jakubowicz (2003) et Jakubowicz & Nash (op.cit.), les phrases au Passé Composé sont plus complexes et donc plus difficiles à maîtriser par les apprenants normaux et dysphasiques francophones que les phrases au Présent. Ainsi, cette hypothèse prédit une dissociation développementale entre les formes verbales analytiques telles que le Passé Composé et les formes verbales synthétiques telles que le Présent, l'Imparfait et le Futur en faveur de ces dernières.

Pour tester ces 2 hypothèses, nous avons étudié la production et la compréhension des formes verbales au Présent, Passé Composé, Imparfait et Futur auprès de 24 enfants normaux âgés de 4 à 6 ans et de 12 enfants diagnostiqués comme dysphasiques et âgés de 5;8 ans à 8;3 ans. Les enfants dysphasiques de langue maternelle anglaise produisant davantage de formes verbales attendues lorsque leur production est précédée d'une amorce structurale (Leonard, Miller, Grela, Holland, Gerber, & Petucci, 2000), nous avons considéré 2 conditions de production dans notre étude : neutre et avec amorce. La tâche de compréhension conduite

dans cette étude a eu pour but de tester la compréhension de l'Aspect (accompli/inaccompli) chez ces 2 types de population.

Les résultats principaux de cette étude ont été les suivants :

- (i) Les enfants normaux de 4 et 6 ans ont des meilleures performances que les enfants dysphasiques dans les 2 situations de production.
- (ii) Alors que les enfants normaux échouent pour le Passé Composé, à la place duquel ils produisent de l'Imparfait (pour les 4 ans) ou du Plus-que-Parfait (pour les 6 ans), les enfants dysphasiques produisent en majorité des réponses au Présent pour tous les temps.
- (iii) Bien qu'en général ces résultats confortent l'hypothèse de la forme '*défaut*' avancée par Paradis & Crago (op.cit.), des analyses supplémentaires permettent de considérer que les enfants dysphasiques ne présentent pas un déficit sélectif de la catégorie Temps :
 - a. L'analyse des patterns individuels de réponses montre que les formes verbales attendues sont plus fréquentes à l'Imparfait qu'au Passé Composé.
 - b. L'analyse des expressions adverbiales de temps montre que chez les enfants dysphasiques, l'utilisation d'une forme verbale au Présent dans un contexte inapproprié est souvent associée à une expression adverbiale de temps correctement appropriée au contexte (*hier i peint le mur blanc*, Wil – 5;8 ans).
 - c. Chez les enfants dysphasiques, la fréquence relative de formes verbales au Futur est plus élevée que pour le Passé Composé mais ces enfants, contrairement aux enfants normaux qui produisent du Futur Simple, produisent des formes verbales au Futur Proche. Bien que cette forme verbale semble similaire au Passé Composé, il a été montré qu'elles n'étaient pas équivalentes (Abeillé & Godard, 2002).
 - d. Pour les résultats de compréhension, les enfants dysphasiques réussissent aussi bien que les enfants normaux.

Ces résultats permettent de considérer que les enfants dysphasiques n'ont pas un déficit de la catégorie fonctionnelle Temps. Comme la plupart des études considérant des items de vocabulaire exprimant le Temps, notre étude montre que les différences observées entre les enfants normaux et les enfants dysphasiques sont des différences au niveau de l'émergence et du degré d'utilisation des formes attendues (Platzack, 2001). Les enfants dysphasiques utilisent les morphèmes abstraits exprimant le temps plus tard et moins souvent que les enfants normaux mais ils les utilisent.

Bibliographie

- Abeillé, A. & Godard, D. (2002). The syntactic structure of French auxiliaries. *Language*, 78 (3), 404-452.
- Jakubowicz, C. (2003). Computational Complexity and the Acquisition of Functional Categories by French-speaking Children with SLI. *Linguistics*, 41 (2), 175-211.
- Jakubowicz, C. & Nash, L. (2001). Functional Categories and Syntactic Operations in (Ab)normal Language Acquisition. *Brain and Language*, 77 (3), 321-339.
- Leonard, L.B., Miller, C.A., Grela, B., Holland, A.L., Gerber, E., Petucci, M. (2000). Production Operations Contribute to the Grammatical Morpheme Limitations of Children with Specific Language Impairment. *Journal of Memory and Language*, 43, 362-378.
- Nash, L. & Rouveret, A. (2002). Cliticization as Unselective Attract. *Catalan Journal of Linguistics*, 1, 157-199.
- Paradis, J. & Crago, M. (2001). The Morphosyntactic of Specific Language Impairment in French : Evidence for an Extended Optional Default Account. *Language Acquisition*, 9 (4), 269-300.
- Platzack, C. (2001). The Vulnerable C-domain. *Brain and Language*, 77, 364-377.
- Rice, M.I. & Wexler, K. (1996). Tense as a Clinical Marker of Specific Language Impairment in English-Speaking Children. *Journal of Speech, Language and Hearing Research*, 39, 1239-1257.

10h00-10h30 (20mn + 10mn discussion)

Eros SALONIA

Paris III - Sorbonne Nouvelle

eros.salonia@wanadoo.fr

La dérive du verbe : implicite et implication dans l'emploi de l'infinitif chez Samuel Beckett, Thomas Bernhard, Peter Handke, Rodrigo Garçia

Nous proposons une analyse linguistique de la relation entre l'infinitif et ses implicites grammaticaux (omission du sujet, concurrence entre l'infinitif et une proposition subordonnée inexprimée, infinitif dépendant d'un autre verbe sous-entendu, infinitif de narration), à travers cinq pièces appartenant au théâtre contemporain. Il s'agit de *Cette fois* de Samuel Beckett, de *Minetti* et de *Le faiseur de théâtre* de Thomas Bernhard, d'*Appel au secours* de Peter Handke et de *Prométhée* de Rodrigo Garçia. Cette approche nous permettra d'étudier comment ces modalités s'inscrivent dans l'agencement dramaturgique des pièces.

Ce choix se révèle intéressant à plusieurs titres :

- Il permet de repérer le degré d'implicite des énoncés dans sa relation avec le locuteur ;
- Il permet d'étudier le système, parfois ambigu, des adresses dans l'énonciation ;
- Son utilisation intensive dans le discours crée une structure paratactique qui neutralise le verbe et actionne un régime phrastique qui s'apparente à celui de la nominalisation.

L'intérêt de cette démarche est double. D'une part, elle permet d'établir les limites et la pertinence d'une telle analyse ; d'autre part, elle nous semble pouvoir mesurer l'écart entre un discours réel et un discours fictif.

Les emplois de l'infinitif mis en exergue ci-dessus créent des rapports problématiques dans le « dialogue » entre les parties du texte théâtral et sur le plan de la réception du discours. Cela en raison du degré d'inexprimé afférent aux systèmes de dépendances du mode infinitif. De plus, l'emploi de ces modalités se révèle massif à l'intérieur des ouvrages cités et nous autorise à postuler un changement radical du rapport entre sujet et objet dans le théâtre contemporain.

L'analyse comparative n'est donc pas arbitraire dans la mesure où elle informe d'une instance dans le théâtre à la fois très présente et suffisamment hétéroclite pour éviter de se constituer dans une casuistique de référence.

* * *

Les pièces choisies appartiennent à un « théâtre de la crise », non mimétique et dont la possibilité même d'exister devient la raison de l'écriture. L'un des enjeux majeurs de ce théâtre est la démarcation de la codification logique des relations intersubjectives telles que l'on peut les repérer dans un dialogue réel entre individus. C'est dans cette optique que l'emploi des infinitifs nous semble participer à ce phénomène particulier de démarcation.

Les pièces sont de plus en plus caractérisées par l'absence de dialogues et par une progression dramatique par fragments. Cette configuration constitue l'un des traits fondamentaux des pièces étudiées.

Cette disposition empêche très souvent l'inscription dans la continuité d'une suite logique de rapports interhumains en présentant les dialogues sans rapport avec une situation

d'énonciation discernable. Cela rend l'approche sémantique problématique et invite à inscrire l'analyse dramaturgique à l'intérieur d'une démarche sociolinguistique très particulière.

En raison de la révolution perpétuelle et centrifuge des formes du théâtre contemporain, le critique ne peut qu'utiliser des outils imparfaits d'analyse. C'est à partir de l'absence et de la subversion des règles conversationnelles qu'on peut ébaucher une réflexion dramatique a fortiori lacunaire et provisoire. L'éloignement des règles sociales de la communication rend la parole paradoxalement centrée sur elle-même et donne à ces écarts sémantiques un sens dramaturgique. C'est le manque de tel ou tel élément qui fait sens et qui recompose la perception dans une configuration inouïe.

La fiction intervient à plusieurs niveaux de la communication en révolutionnant de l'intérieur le schéma classique de l'énonciation. De ce fait, la parole recrée une situation d'énonciation artificielle, autonome par rapport à la communication intersubjective (qui s'apparente plutôt à certaines maladies psychiques⁹).

A partir de ces remarques générales, nous nous interrogerons sur la fonction des infinitifs dans les pièces citées et sur la position ambiguë des locuteurs à travers les axes suivants :

- Rapports entre une parole perpétuellement remémorée et son activation dans le présent de l'acte d'énonciation ;
- Rapports entre la soustraction de l'implication du locuteur et l'affirmation de sa volonté ;
- Rapports entre la matérialité du verbe et l'incorporité de la réplique non adressée ;
- Rapports entre infinitifs et nominalisation (effet listage) ;
- Rapport entre ordre élocutif, ordre allocutif, ordre délocutif des infinitifs dans les différentes pièces, donc :
- Fonction neutralisante de l'infinitif par rapport aux différentes situations dramatiques.

Malgré les rapprochements possibles des œuvres de par l'utilisation massive de l'infinitif, l'emploi de celui-ci est très différent d'une pièce à l'autre. La tâche du critique consiste à mesurer chaque fois le degré de rapprochement au réel dans la démarcation, les détours dans la réception, les possibilités du réel, l'agir contenu dans la parole.

* * *

La démarche que je propose ainsi que les questionnements contenus à la fin de ma présentation s'insèrent directement dans mon projet de thèse et se montrent dans une optique totalement expérimentale en explorant un domaine vierge et très vaste. La possibilité d'en discuter en mettant en relation des linguistes et un étudiant en dramaturgie, me paraît une occasion très intéressante pour un partage de voix dans des domaines qui semblent avoir perdu leur autonomie méthodologique. L'analyse théâtrale contemporaine se trouve dans l'obligation d'intégrer tout ce qui lui était étranger auparavant. C'est dans ce nouvel écart que la critique doit se construire en se mesurant à l'humilité de sa propre étrangeté.

C'est avec une confiance extrême dans les possibilités du dialogue interdisciplinaire que je vous adresse ma proposition dont l'envoi même constitue déjà une première analyse.

Bibliographie

METHODOLOGIE POUR L'ANALYSE DRAMATURGIQUE :

Oswald DUCROT, *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann, 1993.

Jean-Pierre RYNGAERT, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Dunod, 1996.

Peter SZONDI, *Théorie du drame moderne*, Lausanne, L'Age de l'homme, 1981.

⁹ Cf. DANAN Joseph et OUSS Lisa/ RYNGAERT Jean-Pierre in Actes du colloque *Dialoguer. Un nouveau partage des voix*, Paris, 24-27 mars 2004, à paraître aux Editions Etudes théâtrales, Louvain-la-Neuve.

Poétique du drame moderne et contemporain, Louvain-la-Neuve, Etudes théâtrales, N° 22/2001.
Actes du colloque *Dialoguer. Un nouveau partage des voix*, Paris, 24-27 mars 2004, à paraître aux Editions Etudes théâtrales, Louvain-la-Neuve.
Anne UBERSFELD, *Lire le théâtre 1*, Editions Bélin, 1996.

ŒUVRES THEATRALES CITEES :

Thomas BERNHARD, Minetti, *L'Arche*, 1983.

Thomas BERNHARD, Le faiseur de théâtre, *L'Arche*, 1986.

Samuel BECKETT, Cette fois, in *Catastrophe et autres dramaticules*, Editions de Minuit, 1982.

Rodrigo GARCIA, *Prométhée*, Besançon, Les solitaires intempestifs, 1998.

Peter HANDKE, *Appel au secours*, in *Outrage au public et autres pièces parlées*, L'Arche, 1968.

10h30-10h50 : Pause

10h50-11h30 : Table ronde de clôture

11h30 : Pot de l'amitié

12h00 : Clôture du colloque
